

**Michel Francard**

Geneviève Geron – Régine Wilmet – Aude Wirth



D I C T I O N N A I R E  
**des**  
**belgicismes**

**B**



DICTIONNAIRE  
**des**  
**belgicisms**



Michel Francard  
Geneviève Geron - Régine Wilmet - Aude Wirth

DICTIONNAIRE  
**des**  
**belgicisms**

**3<sup>e</sup> édition**



Pour toute information sur notre fonds et nos nouveautés,  
consultez notre site web :

**[www.deboecksuperieur.com](http://www.deboecksuperieur.com)**

Couverture : cerise.be

Maquette intérieure et mise en page : CW Design

© De Boeck Supérieur s.a., 2021

Rue du Bosquet, 7 – B-1348 Louvain-la-Neuve

Tous droits réservés pour tous pays.

Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie) partiellement ou totalement le présent ouvrage, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale, Paris : novembre 2021

Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles : 2021/13647/150

ISBN 978-2-8073-3075-7

Jamais deux sans trois... Ce *Dictionnaire des belgicisms*, paru en 2010, réédité dans une version enrichie en 2015, connaît une troisième métamorphose, de forme et de contenu. Le format agrandi est bienvenu pour accueillir les dizaines d'entrées nouvelles dont s'enrichit cette troisième édition, ainsi que les nombreux ajouts ponctuels qui améliorent la version initiale.

Il y est fait justice à certains belgicisms « oubliés » tant ils se fondaient dans un usage quotidien parfois difficile à distinguer du français général. Place donc à *carte blanche*, *chokotoff*, *examen de passage*, *fond de grenier*, *klinker*, *prix démocratique*, *parking de dissuasion*, *pension de survie*. Sans oublier *lait russe*, *pain saucisse* et *sauce andalouse*. Et des dizaines d'autres entrées à consommer sans modération.

De nombreuses expressions sont venues s'ajouter à un inventaire déjà bien fourni : de *fumer comme un Turc* à *ne pas avoir toutes ses frites dans le même sachet*, en passant par *être chaud boulette*, *plus que x fois dormir*, *envoyer quelqu'un à la gare*, *engueuler quelqu'un comme du pus*. Arrêtons-nous là avant d'entendre un *trop is te veel* !

Ces ajouts sont-ils compatibles avec la méthodologie qui a présidé à la sélection de la nomenclature initiale ? Oui, même si les procédures de vérification ont été quelque peu différentes. À l'instar des exemples cités plus haut, la plupart des nouvelles entrées ne souffrent guère de discussion quant à la connaissance ou à l'usage dont elles bénéficient aujourd'hui en Belgique francophone.

En cas d'hésitation, des enquêtes ponctuelles ont été menées, auprès de publics cibles (notamment les étudiants de l'enseignement supérieur), ainsi que sur Twitter et sur Facebook. Les centaines de réponses obtenues à chaque sollicitation des internautes ont permis de trancher les cas douteux. Comme lors des deux éditions précédentes, nous avons dérogé aux seuils minimaux de connaissance et de pratique pour quelques mots emblématiques de leur région, comme *l'avisance* namuroise, le *routier* liégeois et le *sukkeleir* bruxellois.

Une décennie après la première édition, un toilettage s'est imposé à divers endroits de la microstructure. Des définitions ont été modifiées parce qu'elles étaient devenues obsolètes au regard de nouvelles législations ou de changements administratifs. Quelques appréciations portant sur la diffusion et la vitalité des termes ont été revues, mais moins qu'on aurait pu l'imaginer : les formulations employées dans les éditions antérieures donnent un peu de marge et, pour l'essentiel, il faut constater une remarquable stabilité dans l'usage des belgicisms lexicaux.

Cet aggiornamento a eu raison de quelques entrées périmées comme *choke* (de voiture), (*carte*) *SIS* ou *achel* qui disparaît de la liste des bières trappistes. Mais il a

permis d'accueillir, en plus des formes et locutions déjà citées, quelques belgicisms sémantiques comme *formateur* (d'un gouvernement), *marquoir* (de salle de sport ou de stade) ou *planche* (du W.-C.). Et de faire place aux sigles et acronymes S.R.L. (qui évince S.P.R.L.), BIM (qui sonne le glas de VIPO), AFSCA, CEB, INAMI et RAVeL.

Dès sa première édition, le *Dictionnaire des belgicisms* a rencontré un intérêt qui s'est amplifié au fil des années, soutenu par les publications qui en sont issues et par les nombreuses citations dont il a bénéficié sur les réseaux sociaux. S'ajoute à cela une attention de plus en plus marquée, dans la francophonie, pour la variation géographique du français. Il en est résulté d'abondants commentaires qui ont inspiré cette révision de l'édition 2015.

Il nous est impossible de citer ici toutes les personnes qui ont apporté leur contribution à la présente édition. Nous tenons toutefois à remercier nommément trois contributeurs dont la collaboration a été particulièrement fructueuse, pour des motifs divers : Philippe Degand, Philippe Thirion et Jean-Paul Vasset. Nous leur associons Caroline Depuis, dont l'aide a été précieuse pour intégrer les additions qui mettent en valeur le parallélisme du français de Belgique avec le flamand et le néerlandais.

Enfin, nous saluons avec une gratitude particulière celui qui nous accompagne depuis le début de l'aventure du *Dictionnaire des belgicisms* : Pierre Rézeau, qui a partagé sans compter sa connaissance incomparable du français d'hier et d'aujourd'hui, dans ses variations géographiques, sociales et stylistiques.

Puisse cette troisième édition du *Dictionnaire des belgicisms* refléter au mieux les apports dont il a bénéficié et, au-delà d'eux, mettre en lumière cette variété de français dans laquelle se reconnaissent nombre de Wallons et de Bruxellois francophones.

Michel FRANCARD  
Geneviève GERON, Régine WILMET, Aude WIRTH

## Avant-propos à la deuxième édition

Le succès de la première édition (2010) du *Dictionnaire des belgicisms* a largement dépassé les prévisions et justifie la parution d'une nouvelle édition. Celle-ci apporte de nombreuses modifications ponctuelles, quelques corrections et l'insertion d'une trentaine d'entrées nouvelles.

Les additions ponctuelles proviennent des informations recueillies depuis 2010 dans des publications récentes et lors de nouvelles enquêtes sur le français en francophonie, dont une d'envergure sur le français au grand-duché de Luxembourg. Il a également été tenu compte de modifications liées à des dispositions décrétales récentes, comme le décret de la Région wallonne du 18 avril 2013 à la suite duquel le secrétaire communal est appelé *directeur général* et le receveur communal devient *directeur financier*.

Les entrées nouvelles ne pouvaient être en rupture avec la méthodologie qui avait guidé la sélection de la nomenclature initiale. Il s'agit donc, cette fois encore, de formes, de sens, de constructions grammaticales et d'expressions dont la connaissance et l'usage sont répandus tant en Wallonie qu'à Bruxelles.

La nomenclature de cette édition s'enrichit de formes comme *académie de musique*, *chèvrechoutiste*, *cote d'exclusion*, *affaires courantes*, *jours blancs*, *maître-achat*, *menterie*, *bière de Noël*, *pompages*. Mais elle comprend aussi de nouveaux sens, comme celui de "livre très épais" pour le nom *brique*; de nouvelles constructions comme *il fait (tout) blanc*, *il fait délicieux*; ou encore d'expressions comme *coûter un pont*, *danser sur sa tête*, *tenir le pot droit*, *avoir la tête comme un seau*, etc.

Ont également été introduits quelques mots « emblématiques » de telle ou telle région où ils bénéficient d'une vitalité remarquable, alors qu'ils sont peu employés voire même inconnus dans d'autres. Ainsi, on a ajouté un des classiques de la gastronomie bruxelloise, le *bodding*, à côté des *gougouilles* dont se régalaient les habitants du pays de Liège. La *drine* fait également son entrée, elle qui électrise les Wallons du centre et de l'Ouest.

Enfin, toujours dans la ligne des choix posés dès la première édition, des parallélismes avec les autres langues en contact, en particulier le flamand ou le néerlandais, sont mis en évidence. Cela s'impose dans le domaine politique, avec des équivalences comme *affaires courantes* et *lopende zaken*, ou *ministre d'État* et *minister van staat*. Mais le vocabulaire usuel présente lui aussi d'intéressantes convergences: de chaque côté de la frontière linguistique, on pratique le *crédit-pont* – ou le *brugkrediet* – et on tartine le même *choco*.

L'intérêt suscité par la première édition du *Dictionnaire des belgicisms* nous a valu de nombreuses réactions et commentaires, dont la présente révision ne peut que

très partiellement refléter la richesse. Nous adressons nos sincères remerciements à ces contributeurs, sans pouvoir leur adresser un merci plus personnalisé. À une exception près : les suggestions de Jean-Paul Vasset, chroniqueur de langage et auteur, ont trouvé un large écho dans cette nouvelle édition, vu leur pertinence. Qu'il soit assuré de notre vive gratitude.

Deux collègues, qui nous avaient déjà accompagnés lors de la rédaction de la première édition, nous ont apporté une nouvelle fois leur précieuse collaboration. Ludovic Beheydt, professeur ordinaire émérite à l'Université catholique de Louvain (Louvain-la-Neuve) et professeur extraordinaire émérite à l'Université de Leiden, nous a aidés à identifier les convergences entre le français en Belgique francophone d'une part ; le flamand, le néerlandais de Belgique et le néerlandais standard d'autre part. Pierre Rézeau, directeur de recherche honoraire au CNRS, a continué de nous faire bénéficier de son expérience et ses amples connaissances en matière de lexicographie ; nous lui devons également de précieuses informations sur les usages du français « de France »... et d'ailleurs.

Enrichie de tous ces apports, la deuxième édition du *Dictionnaire des belgicismes* confirme que la langue française en Belgique est un patrimoine partagé et un instrument de communication toujours en évolution. Une troisième édition ne devrait pas démentir ce constat : d'avance, merci de nous aider à la réaliser.

Michel FRANCARD <michel.francard@uclouvain.be>

Geneviève GERON, Régine WILMET, Aude WIRTH

Université catholique de Louvain

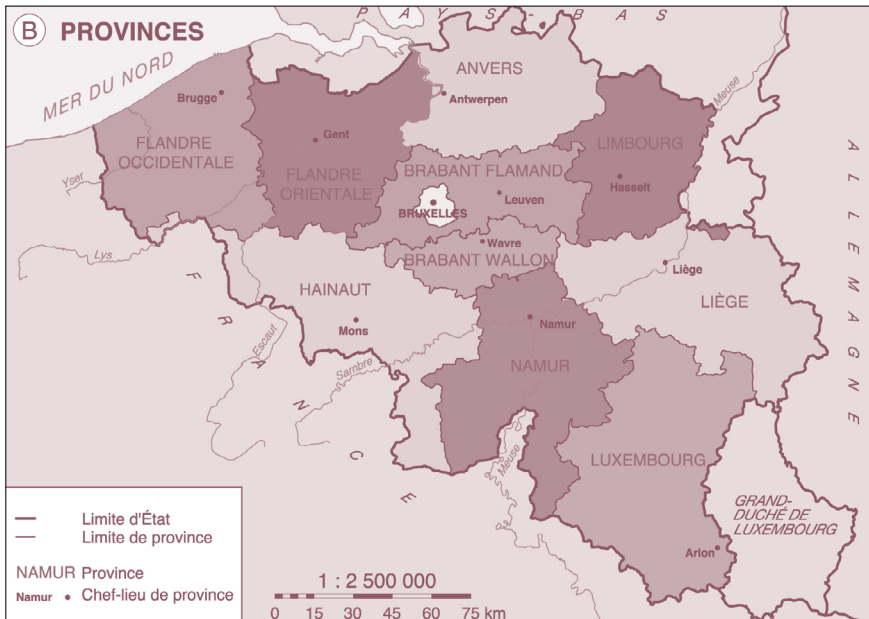
Institut Langage & Communication

Centre de recherche VALIBEL

## Encore un dictionnaire ?

Le français en usage en Belgique, tant à l'oral qu'à l'écrit, est sans doute l'une des variétés de français les mieux décrites à ce jour. Les traits de prononciation ont déjà fait l'objet de plusieurs descriptions fiables, dues à des auteurs comme Jacques Pohl, Louis Remacle, Léon Warnant ou, plus récemment, aux chercheurs du centre VALIBEL (UCLouvain). Les domaines de la morphologie et de la syntaxe, qui sont souvent les parents pauvres des études du français régional, ont été bien pris en considération dans des ouvrages comme le *Bon usage* et le (*Nouveau*) *Dictionnaire des difficultés du français moderne*.

Mais le domaine du lexique est celui qui a inspiré le plus de travaux, depuis le premier recueil de belgicisms que l'on attribue à Poyart (1806) jusqu'à aujourd'hui. Dans cette production dominaient naguère, comme dans d'autres aires francophones, les préoccupations normatives, sinon correctives : il convenait d'expurger le français des Belges francophones des barbarismes en tous genres qui l'encombraient. Progressivement les listes de « Ne dites pas... mais dites » ou les *chasses aux belgicisms* ont fait place à des travaux inspirés par le souci de décrire les faits, sans plus vouloir les condamner.



Cette évolution, inaugurée en Belgique par la reconnaissance timide de quelques « belgicismes de bon aloi » (Albert Doppagne), est parallèle à un mouvement observé dans l'ensemble de la francophonie, celui qui vise à rendre compte de différences significatives entre le français en usage dans différentes aires francophones et le français dit « de référence ». Nous entendons par là celui que décrivent les grammaires et les dictionnaires usuels du français, à l'exclusion de tout ce qui pourrait avoir un caractère marqué, de par son origine régionale ou les restrictions de son emploi.

Ce mouvement a donné lieu à de nombreuses publications (voir la bibliographie en fin de ce volume), parmi lesquelles on mettra en exergue les récents dictionnaires rédigés par ou sous la direction d'André Thibault (Suisse romande), Claude Poirier (Québec) et Pierre Rézeau (les régionalismes de France).

Si la Belgique francophone ne dispose pas encore d'un ouvrage équivalent à ceux qui viennent d'être cités, elle a vu fleurir, ces dernières années, des publications qui permettent d'avoir une vue d'ensemble du lexique des Belges francophones. Celles destinées au grand public se présentent tantôt comme des *inventaires* (tel celui réalisé par les membres belges du Conseil international de la langue française) ou des *dictionnaires* (Christian Delcourt, Georges Lebouc), tantôt comme des recueils de *chroniques de langage* (Cléante, André Goosse, Jacques Mercier).

Ces ouvrages illustrent la vision de chaque auteur sur le français tel qu'il se parle et s'écrit en Belgique francophone. La sélection des mots et des sens retenus comme « belgicismes » se fonde sur une démarche souvent documentée, étayée par des observations personnelles et par la lecture de textes d'origines diverses, mais cette sélection est guidée avant tout par les choix personnels des auteurs.

Le présent dictionnaire se distingue des précédents sur ce point : la nomenclature (formes et sens retenus) est fondée sur une enquête préalable, menée à partir de 2000 auprès d'une centaine d'informateurs de Wallonie et de Bruxelles, auxquels ont été soumis notamment les « belgicismes » repérés par nos devanciers depuis Poyart. Cette enquête a permis de déterminer la diffusion géographique de ces régionalismes, province par province. Elle a en outre donné des indications sur la vitalité actuelle de chacun d'entre eux, évaluée en rapport avec le sexe, l'âge et le niveau de scolarité des informateurs (voir plus loin).

Souhaitant privilégier le français *en usage* en Belgique, nous n'avons retenu, pour ce dictionnaire, que les mots et les sens qui étaient compris par au moins 50 % de nos informateurs et utilisés effectivement par au moins 30 % d'entre eux. Ce parti-pris méthodologique distingue ce dictionnaire des inventaires existants, lesquels sont parfois encombrés de formes sorties de l'usage ou limitées à une aire très restreinte. Qui, de nos jours, emploie encore *briquet* « casse-croûte », *hanter* « fréquenter » ou *vinculer* « réduire à l'impuissance » ? Qui connaît la *touffaye* « pommes de terre étuvées », pourtant chère aux Gaumais, ou les *choesels* « mets à base de pancréas frais » dont s'honore la gastronomie bruxelloise ?

Par contre, ces mêmes critères justifient l'inclusion, dans ce dictionnaire, de formes que l'on pourrait considérer comme techniques ou argotiques, mais qui jouissent d'une diffusion qui dépasse largement les milieux d'où elles sont issues : le vocabulaire de la construction (les Belges n'ont-ils pas une brique dans le ventre ?) ou l'argot étudiant sont, parmi d'autres domaines, d'importants pourvoyeurs de belgicisms partagés par de nombreux Wallons et Bruxellois francophones.

Dans la même ligne, des belgicisms qui avaient échappé à la sagacité de nos devanciers, mais dont notre enquête a validé la vitalité et la diffusion, ont également été intégrés dans ce dictionnaire. Nous avons ainsi fait droit à des mots ou locutions aussi couramment employés que *cohabitation légale*, *conducteur fantôme*, *frigolite*, *score de forfait* ou *tomber en faillite*.

Le nombre total des entrées sélectionnées sur ces bases dépasse les 2 000 items (mots et sens), ce qui constitue la nomenclature la plus fournie des dictionnaires actuellement publiés sur le français en Belgique.

### **Vous avez dit « belgicisms » ?**

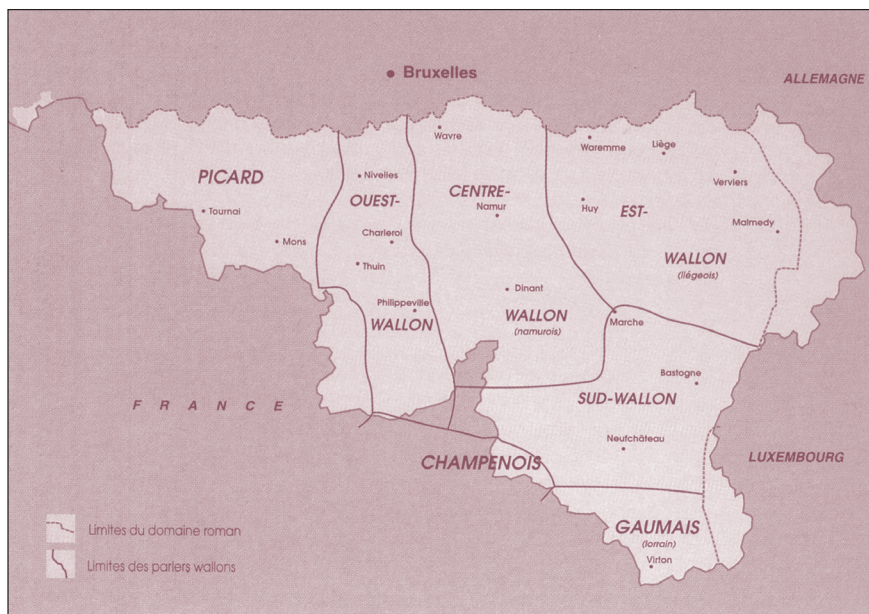
Il paraît logique d'associer *québécoisme* à un trait du français du Québec et *belgicisme* à un trait du français de Belgique. La matière traitée dans ce dictionnaire montre que la réalité est bien plus complexe.

Certes, il existe des mots ou des sens qui, jusqu'à présent, n'ont été repérés que dans le français des Belges francophones. Mais comme il apparaîtra dans les pages qui suivent, certaines entrées n'ont rien de spécifiquement « belge » : on les retrouve dans d'autres pays francophones, y compris dans certaines régions de France.

En outre, l'histoire des langues en Belgique impose de distinguer la situation de Bruxelles, ville dont la population est aujourd'hui très majoritairement francophone, alors qu'elle était majoritairement flamande au <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle, et la Wallonie romane où la présence du français est multiséculaire.

Une partie non négligeable du lexique des francophones bruxellois « de souche » diffère donc de celui des Wallons, ce qui explique des doublets comme *croustillon/smoutebolle* « beignet » ou *maquée/plattekeis* « fromage blanc ». De même, cela entraîne des aires de diffusion très contrastées comme celle du mot *smeerlap* « salaud » qui n'est guère utilisé en dehors de Bruxelles, ou celle de *spépieux* « méticuleux » qui est surtout connu et employé en Wallonie.

Pourtant il nous a semblé judicieux, comme à la plupart de nos devanciers, de dépasser cet héritage historique pour réunir, en un seul dictionnaire, le lexique des Wallons et celui des Bruxellois francophones. La majeure partie de ce lexique leur est en effet commune, qu'il s'agisse du vocabulaire ayant trait à l'administration, à l'enseignement, à la politique ou à la vie sociale. De plus, l'exiguïté du territoire et la densité des contacts qu'elle favorise font que de nombreux mots originaires d'une



Les langues régionales de la Wallonie romane

région spécifique s'emploient aujourd'hui bien au-delà de leur aire de départ. Il y a belle lurette que *broi* "désordre; objet sans valeur" est connu en dehors de Bruxelles, ou que *squetter* "casser" a franchi les limites de la Wallonie occidentale.

Enfin, il faut bien constater que la composante la plus originale du lexique bruxellois, celle qui plongeait ses racines dans les quartiers (naguère) populaires du centre de Bruxelles, disparaît ou ne survit guère que comme vestige dans certaines productions écrites ou théâtrales, dont le célébrissime *Mariage de Mademoiselle Beulemans* fournit une bonne illustration.

En ce qui concerne la Wallonie, on soulignera qu'il s'agit d'une entité de création récente – le mot *Wallonie* date de 1844 – et que ce vocable recouvre des réalités régionales très différentes. Au plan linguistique, pas moins de quatre langues régionales romanes ont été naguère vivaces sur ce territoire : le wallon, le picard, le lorrain – appelé gaumais en Belgique – et le champenois.

De ces parlers romans, seuls le wallon et le picard connaissent encore une certaine vitalité, le gaumais et le champenois (surtout) n'étant plus parlés que par des personnes âgées. Toutefois, l'influence de ces parlers se manifeste en profondeur dans le lexique du français, qui prend des allures différentes de région en région. Une partie de ces différences n'apparaîtra toutefois pas dans ce dictionnaire, car elles n'atteignent pas les seuils fixés pour l'établissement de la nomenclature (voir plus haut).

Ainsi, on ne traitera pas *arantoile* “toile d’araignée”, pas plus que *soquette* “petit somme” ou que *niche* “sale”, pourtant bien connus dans leur région d’origine.

Pour être complet, il faudrait également souligner que la Wallonie, dans un passé récent, présentait de profondes différences économiques et sociales. La vie dans les mines de charbon des provinces de Hainaut et de Liège n’avait que peu de choses en commun avec celle des agriculteurs-éleveurs des provinces de Brabant, de Namur ou de Luxembourg. Et aujourd’hui encore, il est des disparités économiques et culturelles profondes entre des villes comme Liège, Namur ou Charleroi, ou entre certains endroits huppés du Brabant wallon et d’autres régions moins favorisées de la Wallonie.

D’une manière ou d’une autre, cette diversité se retrouve dans le lexique des francophones wallons, parfois hors d’atteinte d’un ouvrage de ce type, mais dont il faut être conscient pour appréhender correctement le français en usage *en* Belgique – et non *de* Belgique, on l’aura compris. Elle justifie d’autant plus le recours à une sélection « raisonnée » de la nomenclature, aussi peu dépendante que possible des choix personnels d’un auteur et ancrée dans une réalité sociolinguistique déterminée.

C’est dans ce contexte qu’un titre comme *Dictionnaire des belgicisms* se justifie. Il ne désigne pas le commun dénominateur linguistique de tous les Belges francophones, mais bien une somme d’usages suffisamment répandus pour composer la variété linguistique que pratiquent au quotidien quelque quatre millions de francophones, Wallons et Bruxellois.

### Que trouve-t-on dans le *Dictionnaire des belgicisms* ?

Cet ouvrage contient des régionalismes de divers types, relevant tantôt d’une spécificité linguistique, tantôt d’une spécificité encyclopédique.

Les *régionalismes linguistiques* désignent des réalités qui ne sont pas spécifiques à la Belgique, mais pour lesquelles le français en Belgique utilise une dénomination autre que celle du français de référence. Ainsi, les francophones belges appellent *casserole* l’ustensile de cuisine auquel correspond *faitout* en français de référence. Ils nomment *bourgmestre* la personne que les Français appellent *maire*.

Les *régionalismes encyclopédiques* renvoient à des réalités qui sont propres à la Belgique et pour lesquelles il n’y a pas de dénomination équivalente en français de référence. Les spécialités culinaires en fournissent de nombreux exemples : il faut recourir à des périphrases pour définir ce qu’est le *cuberdon* ou le *waterzooi*. C’est aussi le cas des *statalismes*, termes dont l’usage cesse ou se raréfie en dehors des frontières d’un État. Les particularités de l’État fédéral belge n’étant pas toutes transposables dans d’autres systèmes politiques ou administratifs, on devra donc gloser des *statalismes* comme *commune à facilités*, *députation permanente* ou *échevin*. Sans oublier

certaines créations comme *asexué linguistique* ou *décumul des époux*, sources possibles de méprises pour des francophones non belges.

On a également intégré à la nomenclature des termes à caractère encyclopédique, c'est-à-dire qui font appel, pour leur pleine compréhension, à la connaissance des contours précis que prend la réalité dans le contexte de la Wallonie ou de Bruxelles. Pour ne citer qu'un exemple emblématique, l'importante activité brassicole en Belgique renvoie à des réalités qui ne sont pas nécessairement spécifiques à notre pays, mais qui y prennent une valeur particulière. Ainsi, à côté de régionalismes encyclopédiques comme les différentes dénominations de bière (*blanche*, *gueuze*, *vieux-temps*, etc.), des termes à valeur encyclopédique comme *bière d'abbaye*, dont tout francophone peut deviner le sens de base, désignent en Belgique une réalité très précise : honte à qui y confondra *bière d'abbaye* et *trappiste* par exemple.

Certains pourraient s'étonner de retrouver mentionnés comme « belgicisms » des mots ou des sens également répertoriés en France. Il s'agit de régionalismes de statut, c'est-à-dire ceux dont la fréquence d'utilisation ou les marques d'usage diffèrent outre-Québécois. Si, pour un Belge, il est courant de faire le plein de *diesel*, ce l'est moins en France, où le mot *gasoil* est préféré. De même, l'utilisation en France de l'adjectif *arboré* y est de loin plus sporadique qu'en Belgique, où ce terme est usuel. Cette catégorie de régionalismes, parfois difficile à appréhender, est pourtant à la base de ce curieux sentiment que Français et Belges sont deux communautés linguistiques qu'une même langue... sépare.

## Comment est construit le *Dictionnaire des belgicisms* ?

Cet ouvrage est construit sur le modèle d'un dictionnaire usuel classique. L'entrée de chaque article est systématiquement accompagnée de sa transcription phonétique et de sa catégorie grammaticale, éventuellement d'une ou de plusieurs variantes graphiques. Les définitions, que nous avons veillé à rendre les plus explicites possible, sont illustrées par des syntagmes ou de courtes phrases, forgés sur la base de la documentation écrite et orale existante.

Chaque article fournit en outre une série d'informations sur la vitalité et la diffusion en Belgique de l'entrée étudiée, ainsi que de fréquents rapprochements avec d'autres variétés régionales du français et avec les langues en contact (flamand, néerlandais). Des comparaisons avec le français de référence sont fournies à chaque fois que cela est possible, de même que des informations de nature historique.

Un article type du *Dictionnaire des belgicisms* se présente comme suit.

|                                                                  | TRANSCRIPTION<br>PHONÉTIQUE                                                                                                                                                                                         | CATÉGORIE<br>GRAMMATICALE |
|------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| ENTRÉE                                                           | <b>CARABISTOUILLE</b> [karabistuj]                                                                                                                                                                                  | n. f. (souvent au pl.)    |
|                                                                  | DÉFINITION(S)                                                                                                                                                                                                       | EXEMPLE(S)                |
| MARQUE D'USAGE                                                   | 1. FAM. Propos fantaisiste qui vise à amuser. <i>Raconter des carabistouilles.</i>                                                                                                                                  |                           |
|                                                                  | DÉFINITION(S)                                                                                                                                                                                                       | EXEMPLE(S)                |
|                                                                  | 2. FAM. Propos qui ne repose sur rien et qui vise à tromper. <i>Toutes ces promesses électorales, ce sont des carabistouilles. — Un diseur/une diseuse de carabistouilles, une personne qui conte des sor-</i>      |                           |
| RENVOI(S), INFORMATIONS<br>COMPLÉMENTAIRES                       | nettes.<br>Voir couille 1.                                                                                                                                                                                          |                           |
| VITALITÉ ET DIFFUSION,<br>EN BELGIQUE ET DANS<br>LA FRANCOPHONIE | ► Vitalité élevée et stable, tant en Wallonie qu'à Bruxelles (malgré la concurrence du synonyme <i>couille</i> 1*). — Également employé dans le Nord-Pas-de-Calais.                                                 |                           |
| COMPARAISON AVEC LE<br>FRANÇAIS DE RÉFÉRENCE                     | ► Équivalents en fr. de référence: 1. <i>baliverne</i> , (vieilli) <i>calembredaine</i> , <i>faribole</i> ; 2. <i>bobard</i> , (fam.) <i>craque</i> , <i>sonnette</i> , également en usage en Belgique francophone. |                           |
| ORIGINE DU MOT                                                   | ► Composé de <i>cara-</i> , d'origine peu claire, et <i>bistouille</i> "mauvais alcool".                                                                                                                            |                           |

## À suivre...

Le lecteur comprendra que, pour ne pas aboutir à un ouvrage trop volumineux, nous avons dû limiter la quantité des matériaux retenus dans cet ouvrage, alors même que ceux-ci étaient disponibles. D'autres publications plus spécialisées sont déjà en chantier, où l'on trouvera des ajouts significatifs : des citations extraites de sources diverses, écrites et orales, des développements documentés sur l'histoire de chaque mot, etc.

Malgré ses limites matérielles, le *Dictionnaire des belgicisms* couvre l'essentiel du lexique différentiel en usage en Belgique francophone, envisagé d'un triple point de vue : linguistique, sociolinguistique et encyclopédique. Il enrichit significativement la documentation existante, tant par le nombre des régionalismes retenus que par leur traitement. Qu'ils soient ou non familiers de la situation belge, les lecteurs trouveront donc dans ces pages ce qu'il est utile de connaître lorsqu'il s'agit de vivre en français en Wallonie et à Bruxelles.

## Remerciements

Ce *Dictionnaire des belgicisms* est l'aboutissement de nombreuses années de recherches menées par des membres du centre VALIBEL, avec le précieux soutien de l'Université catholique de Louvain, du Fonds national de la recherche scientifique et de la Communauté française de Belgique.

Cette publication, comme on l'a vu plus haut, tire une part importante de son originalité de l'enquête sociolinguistique menée auprès d'une centaine d'informateurs à partir de 2000. Sans pouvoir les citer nommément ici, nous tenons à leur exprimer notre sincère reconnaissance pour le travail consenti durant des centaines d'heures, réparties sur plusieurs années d'enquête.

Le traitement informatique des millions de données issues de cette enquête a nécessité, lui aussi, un investissement important. Nous remercions Frédéric Lhost qui a apporté à cette étape du travail une contribution décisive.

La rédaction de ce livre a été favorisée par de nombreuses collaborations ponctuelles, confirmant qu'en chaque Belge un lexicologue sommeille. Là encore, nous devons nous limiter à un merci collectif, mais nous savons que chacun et chacune retrouvera, çà et là, la pierre qu'il/elle a ajoutée à l'édifice.

Trois personnes méritent toutefois une particulière gratitude. Ludovic Beheydt, professeur ordinaire à l'Université catholique de Louvain (Louvain-la-Neuve) et professeur extraordinaire à l'Université de Leiden, a permis d'établir ou de valider de nombreux parallèles entre le français en Belgique francophone d'une part, le flamand, le néerlandais de Belgique et le néerlandais standard d'autre part.

Michaela Heinz, Privatdozentin à l'Université d'Erlangen et collaboratrice du *Nouveau Petit Robert*, a été très tôt associée à la rédaction de ce dictionnaire, à l'occasion d'un séjour au centre de recherche VALIBEL, et ses conseils avisés ont été précieux dès le début de l'entreprise. Elle s'est chargée en outre de la relecture attentive d'une première version de ce texte et son apport a permis d'améliorer sensiblement la version finale.

Notre vive reconnaissance va enfin à Pierre Rézeau, directeur de recherche honoraire au CNRS. Sa contribution a été déterminante pour de nombreuses entrées de ce dictionnaire, tant d'un point de vue synchronique que diachronique. En outre, il a soutenu notre démarche depuis de nombreuses années, nous faisant bénéficier de sa connaissance et de son expérience hors pair en matière de lexicographie lors des principales étapes de la rédaction de cet ouvrage.

Il va sans dire que nous assumons l'entière responsabilité des lacunes et erreurs qui pourraient subsister. Nous sollicitons d'ailleurs les commentaires et les suggestions des lecteurs de ce livre, dans la perspective d'une prochaine édition. Le français en Belgique, c'est notre affaire à tous !

Michel FRANCARD <michel.francard@uclouvain.be>

Geneviève GERON, Régine WILMET, Aude WIRTH

Université catholique de Louvain

Institut Langage & Communication

Centre de recherche VALIBEL

## Abréviations usuelles

|         |                                       |          |                                         |
|---------|---------------------------------------|----------|-----------------------------------------|
| absolt  | absolument                            | néerl.   | néerlandais                             |
| adj.    | 1. adjectif – 2. adjectival           | nom.     | nominal                                 |
| adv.    | 1. adverbe – 2. adverbial             |          |                                         |
| art.    | article                               | ord.     | ordinal                                 |
|         |                                       | part.    | participe                               |
| card.   | cardinal                              | péj.     | péjoratif                               |
| cf.     | <i>confer</i> (invitation à comparer) | pl.      | pluriel                                 |
| conj.   | 1. conjonction – 2. conjonctif        | pop.     | populaire                               |
| ext.    | extension                             | prép.    | 1. préposition – 2. prépositif          |
| f.      | féminin                               | pron.    | 1. pronom – 2. pronominal               |
| fam.    | familier                              | qqch.    | quelque chose                           |
| fig.    | figuré                                | qqf.     | quelquefois                             |
| fr.     | français                              | qqn      | quelqu'un                               |
|         |                                       | sing.    | singulier                               |
| impers. | impersonnel                           | spécialt | spécialement (= spécialisation du sens) |
| interj. | 1. interjection – 2. interjectif      |          |                                         |
| intr.   | intransitif                           | tr.      | transitif                               |
| invar.  | invariable                            | v.       | verbe                                   |
| loc.    | locution                              | verb.    | verbal                                  |
| m.      | masculin                              |          |                                         |
| n.      | nom                                   |          |                                         |

## Symboles

\* (à droite d'un mot) : indique sa présence dans la nomenclature

\* (à gauche d'un mot) : indique qu'il s'agit d'un étymon reconstitué

## Appréciation de la vitalité

La vitalité des formes traitées est fonction de leur utilisation effective par les informateurs, telle que la révèlent les réponses au questionnaire de l'enquête menée à partir de 2000 (voir plus haut). Les pourcentages sont une moyenne pour l'ensemble de la Belgique francophone.

Vitalité *élevée* : de 70 à 100 % des locuteurs déclarent employer la forme considérée.

Vitalité *moyenne* : de 50 à 69 % des locuteurs déclarent employer la forme considérée.

Vitalité *peu élevée* : de 30 à 49 % des locuteurs déclarent employer la forme considérée.

Vitalité *faible* : moins de 30 % des locuteurs déclarent employer la forme considérée. Les quelques formes ou sens appartenant à cette dernière catégorie et repris dans

la nomenclature l'ont été lorsqu'ils apparaissaient avec une vitalité particulièrement élevée (près de 100 %) dans une province donnée de la Wallonie ou à Bruxelles, ou lorsqu'ils étaient étroitement associés à des formes ou sens proches, plus usités.

## Signes phonétiques

### Voyelles<sup>1</sup>

|     |       |     |                           |      |      |
|-----|-------|-----|---------------------------|------|------|
| [i] | ici   | [ø] | peu                       | [ɔ]  | fort |
| [ɛ] | été   | [œ] | peur, gredin <sup>2</sup> | [ɛ̃] | brin |
| [ɛ] | bel   | [ə] | babelute                  | [œ̃] | brun |
| [a] | batte | [u] | mou                       | [ɔ̃] | mon  |
| [y] | nul   | [o] | saut                      | [ɑ̃] | sang |

### Semi-consonnes

|     |      |     |     |     |                   |
|-----|------|-----|-----|-----|-------------------|
| [j] | pieu | [w] | oui | [ɥ] | huit <sup>3</sup> |
|-----|------|-----|-----|-----|-------------------|

### Consonnes

|     |      |      |                    |     |                       |
|-----|------|------|--------------------|-----|-----------------------|
| [p] | pas  | [x]  | Achel              | [l] | lame                  |
| [t] | tas  | [ʏ]  | regent (en néerl.) | [m] | mer                   |
| [k] | cas  | [v]  | va                 | [n] | nerf                  |
| [b] | bas  | [z]  | zéro               | [ɲ] | bagne                 |
| [d] | du   | [ʒ]  | jus                | [ŋ] | parking               |
| [g] | gars | [R]  | ras                | [ʰ] | home (marque          |
| [f] | fou  | [tʃ] | kotche             |     | l'absence de          |
| [s] | sous | [dz] | dzoum-dzoum        |     | liaison) <sup>4</sup> |
| [ʃ] | chou | [dʒ] | djok               |     |                       |

1. De nombreux locuteurs belges francophones présentent encore l'opposition de longueur vocale en finale, distinguant par exemple *fini* [-i] et *finie* [-i:] et *caché* [-e] et *cachée* [-e:], *perdu* [-y] et *perdue* [-y:]. Dans ces cas, le signe [:] marque l'allongement de la voyelle qui précède. Cette opposition de longueur se substitue souvent à l'opposition qualitative [a]-[ɑ], *pâte* étant prononcé [pa:t] plutôt que [pat], sauf en Wallonie occidentale.

2. Par convention, [œ] est utilisé lorsqu'un amuïssement de cette voyelle antérieure labiale n'est pas possible. *Berdeleur* se prononce [BERDElœR], jamais [BERDElR], quels que soient les locuteurs ou les contextes. Par contre, lorsqu'un amuïssement du -e- est possible, le signe [ə] est employé, comme dans *babelute* [babəlyt] qui est à lire [babœlyt] ou [bablyt], suivant les locuteurs ou les contextes, ou dans *reloqueter* [Rəlœkte], prononcé [Rəlœkte] ou [Rlœkte].

3. La semi-consonne [ɥ] peut s'entendre en Belgique francophone, mais le plus souvent on lui substitue un [w] : *huit* [wit], *huile* [wil].

4. Le h dit « aspiré » [h] n'est plus en usage que chez certains locuteurs âgés, surtout en Wallonie orientale.

À [a] prép.

I. **À** = Ø

1. FAM. Planter aux pommes de terre, mettre en terre les plants de pommes de terre. Arracher aux betteraves, arracher les betteraves.

2. FAM. Hier au matin, hier au soir, hier matin, hier soir. Demain au matin, demain au soir, demain matin, demain soir. Le lendemain au matin, le lendemain au soir, le lendemain matin, le lendemain soir. Le surlendemain au matin, au soir, le surlendemain matin, soir. Le lundi, le mardi au matin, le lundi, le mardi matin. Le samedi, le dimanche au soir, le samedi, le dimanche soir.

II. **À** = de

1. FAM. Compote aux pommes, compote de pommes. Confiture aux fraises, confiture de fraises. — AU FIG. Panier aux crabes, panier de crabes.

2. FAM. Tartine au beurre, tartine de beurre. Tartine à la confiture, tartine de confiture.

3. FAM. Épingler à sûreté, épingler de sûreté.

4. FAM. Trois heures au matin, trois heures du matin. Huit heures au soir, huit heures du soir.

III. **À** = en

1. Mettre qqch. à place loc. verb. FAM. Mettre qqch. en place; ranger qqch. Mettre ses outils à place.

2. Tourner qqn à bourrique, faire tourner qqn à bourrique loc. verb. FAM. Exaspérer qqn par des taquineries; harceler qqn par des exigences contradictoires; faire tourner qqn en bourrique. — Variante amplifiée : faire tourner qqn en crottes de bourrique.

IV. **À** = sur

FAM. À la côte, sur la côte, au bord de la mer. Passer ses vacances à la côte. Louer un appartement à la côte.

V. **À** = donnant sur (à propos d'une habitation ou d'une partie de celle-ci)

FAM. À rue, donnant sur la rue. La porte à rue est toujours fermée. — À route, donnant sur la route. La façade à route devrait être repeinte. Voir à front\* de (+ nom).

VI. **À** en corrélation, avec plus, moins, mieux

1. Loc. adv. FAM. Au plus... au plus, plus... plus. Au plus vous en faites pour lui, au plus il vous méprise. — Au plus (+ adv.)... au plus (+ adv.), plus (+ adv.)... plus (+ adv.). Au plus vite tu auras fini tes devoirs, au plus vite tu pourras aller jouer. Au plus tard tu rentreras, au plus tard tu te lèveras le lendemain.

2. Loc. adv. FAM. Au moins... au moins, moins... moins. Au moins vous faites attention à elle, au moins elle est difficile.

3. Loc. adv. FAM. Au mieux... au mieux, mieux... mieux. Au mieux vous travaillerez, au mieux vous réussirez.

4. Loc. adv. FAM. Au plus... au moins, plus... moins, etc.

VII. Locutions diverses

1. Au plus souvent loc. adv. FAM. Le plus souvent, ordinairement. Au plus souvent, il repasse à la maison après sa journée de travail. Pour cette préparation, on prend du veau ou même, au plus souvent, du bœuf.

2. Tous/toutes au plus (+ adj.) loc. FAM. Plus (+ adj.) l'un que l'autre/l'une que l'autre. Vos roses sont toutes au plus belles, vos roses sont plus belles les unes que les autres. — Tous/toutes au plus (+ adv.) loc. FAM. Plus (+ adv.) les uns que les

autres/les unes que les autres. Elles s'enfuyaient toutes au plus vite, elles s'enfuyaient plus vite les unes que les autres. Ils crient tous au plus fort, ils crient plus fort les uns que les autres.

**3. Avoir eu qqch. à qqn loc. verb. FAM.** Avoir reçu qqch. de qqn. *J'ai eu ce buffet à ma mère. Il a eu une belle dringuelle\* à son frère.*

**4. Partir au train/bus ➤ partir**

**5. Regarder à qqn/qqch. ➤ regarder**

**6. Sonner à (+ nom) ➤ sonner**

**7. À front de (+ nom) ➤ front**

► Vitalité variable pour ces emplois, observés tant en Wallonie qu'à Bruxelles. Elle est élevée pour II.1, II.2 et IV; moyenne pour VI et VII.1; peu élevée pour I.1 et I.2, II.3, III.1 et III.2, V, VII.2 et VII.3. La tendance générale est le plus souvent décroissante, sauf pour IV (*à la côte*), VI (*au plus... au plus*) et VII.1 (*au plus souvent*), dont l'emploi est stable. — La plupart de ces emplois sont spécifiques de la Belgique francophone, mais certains d'entre eux peuvent se rencontrer ailleurs, dans certaines régions de France (I et VI), en Suisse romande (II.1) et au Québec (II.1).

**ABAISSE** [abese] (s'~) v. pron.

**FAM.** Incliner le corps; se courber (pour des humains). *S'abaisser pour mieux voir. S'abaisser pour ramasser un objet. Mettre le matériel à sa portée pour éviter de devoir s'abaisser.*

► Vitalité élevée et stable, tant en Wallonie qu'à Bruxelles.

► Équivalent en fr. de référence: *se baisser*, d'emploi très répandu en Belgique francophone. — L'emploi pronominal *s'abaisser* est enregistré en fr. de référence pour des humains, mais au sens figuré: "se mettre dans une position inférieure; s'humilier".

**ABASOURDIR** [abasurdir] v. tr.

Étourdir (qqn) par un grand bruit. — **AU FIG.** Provoquer la surprise, la stupeur chez (qqn).

PRONONCIATION

La prononciation recommandée en fr. de référence est [abazurdir], alors qu'elle est minoritaire en Belgique francophone – tout comme en France – face à [abasurdir].

**ABBAYE** [abeji] n. f.

**D'abbaye loc. adj.** Dont la fabrication se réclame de la tradition d'une abbaye existante ou ayant existé. — **Bière d'abbaye** Bière de qualité supérieure, associée à une abbaye. *Les bières d'abbaye s'exportent de plus en plus. Il ne faut pas confondre les bières trappistes\* et les bières d'abbaye. Les bières d'abbaye portent le nom d'une abbaye. Voir leffe, maredsous. — Fromage d'abbaye* Fromage à base de lait de vache, généralement à pâte dure ou demi-dure et à croûte naturelle, de fabrication artisanale et associé à une abbaye. *Déguster un fromage d'abbaye avec une bonne trappiste\*. Voir maredsous. — Pain d'abbaye* Variété de pain de fabrication artisanale, associé à une abbaye. *Pain d'abbaye frais du jour. Pain d'abbaye – 12 céréales.*

► Vitalité élevée et stable, tant en Wallonie qu'à Bruxelles.

► Ces locutions spécifiques de la Belgique francophone, où le nom *abbaye* (à valeur générique) est associé à un produit alimentaire artisanal pour mettre celui-ci en valeur, se sont répandues à partir des années 1980.

**ABILE** [abil] interj.

➤ **abiye**

**ABIYE** ou qqf. **ABÎE** [abi(ji)] interj.

**FAM.** Interjection qui invite à se dépêcher, à agir sans délai. *Allez abiye, il est grand temps! Abiye, nous allons rater le train!*

► Vitalité peu élevée et significativement décroissante en Wallonie; quasi inusité à Bruxelles.

► Emprunt au wallon *abiye* (même sens), dont l'équivalent en picard est *abile* [abil]. On rencontre des variantes graphiques avec un *h*-initial non prononcé (*habile, habîe*, etc.) que

l'on retrouve dans l'adjectif français *habile*, de même origine.

**ABORD** [abɔʁ] n. m.

► d'abord

### ABRÉVIATIONS

Voir a.i., bib, candi, comu, culto, dago, dia, dis, E.F.T., f.f., G, infar, KAP, patro, péda, perco, P.O., rhéto, satis, stoem, T.V., unif, vété

**ABSOUTES** [apsut] n. f. pl.

Dans la religion catholique, prières pour la personne défunte prononcées auprès de son cercueil, souvent à l'issue de l'office des morts. *Chanter les absoutes.*

### REMARQUE

En fr. de référence, *absoute* est employé au singulier, usage que l'on observe également en Belgique francophone, mais qui y est moins répandu que l'emploi du pluriel.

**ACADÉMIE** [akademi:] n. f.

**1. Académie royale** ► royal. — **Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique** ► royal

**2. Académie ou académie universitaire** loc. nom. f. Institution de la Communauté\* française de Belgique issue du regroupement de plusieurs entités universitaires existantes, chargée de mener une politique concertée en matière d'enseignement et de recherche. *L'académie universitaire Louvain. L'académie universitaire Wallonie-Bruxelles. L'académie universitaire Wallonie-Europe. La création des académies préfigure un regroupement des institutions universitaires belges francophones.*

**3. Académie de musique** loc. nom. f. Établissement d'enseignement artistique à horaire réduit de la Communauté\* française de Belgique, accessible à des élèves de tous âges (depuis les enfants dès l'âge de 5 ans jusqu'aux adultes) et qui propose des cours dans les domaines de la musique, des arts de la parole et du théâtre,

de la danse. *S'inscrire à l'académie de musique de Woluwe-Saint-Pierre. Assister à un concert de l'académie de musique.* — Parfois réduit à *académie*. *Suivre les cours de danse classique à l'académie.*

► **2.** Appartient au lexique de l'enseignement supérieur. Terme introduit (avec cette acception) dans le décret de la Communauté française du 31 mars 2004 (dit «décret Bologne») créant les académies universitaires. **3.** Appartient au lexique de l'enseignement. L'enseignement artistique à horaire réduit a été organisé dans sa forme actuelle par un décret de la Communauté française du 2 juin 2008, mais les académies de musique sont bien antérieures à cette date.

► **2.** *Académie*, en France, désigne une «circonscription de l'enseignement». Il n'est pas associé, comme en Belgique francophone, aux seules universités. **3.** Les académies de musique doivent leur nom au fait que la pratique de la musique a été l'activité initiale de ces institutions; cette pratique reste dominante aujourd'hui, malgré l'ouverture à d'autres formes d'expression artistique. — En France, il est question de *conservatoire*; cette dénomination est également employée en Belgique, mais le plus souvent pour désigner des établissements d'enseignement supérieur.

**ACADÉMIQUE** [akademik] adj.

**I. En lien direct avec une université**

**1.** (À propos de personnes qui relèvent de l'université) *Autorités académiques. Personnel académique. Corps académique, ensemble des enseignants universitaires.* — **EMPLOI NOMINAL** *Les académiques se mobilisent pour l'élection du recteur.*

**2.** (À propos de réalités ou de matières qui concernent l'université) *Grades académiques. Carrière académique. Titre académique. Bâtiment académique. Rentrée académique. Calendrier académique.* — *Année académique*, période correspondant à une année de cours à l'université (généralement de septembre à juin). — *Liberté académique*, liberté dont jouissent les enseignants universitaires dans

leurs activités d'enseignement et de recherche. — *Salle académique*, salle où se tiennent des séances solennelles. — *Quart d'heure académique*, retard de l'enseignant au-delà duquel les étudiants s'estiment autorisés à quitter la salle de cours. — **PAR EXT.** Retard toléré au début d'une réunion, d'une rencontre; quart d'heure de grâce.

## II. Sans lien direct avec une université

Qui est marqué par une certaine solennité (à propos d'une rencontre, d'un rassemblement). *Partie académique (d'une manifestation)*. *Séance académique à l'occasion de l'anniversaire d'une association*.

► Vitalité moyenne et stable pour l'ensemble de ces emplois, tant en Wallonie qu'à Bruxelles. — **I** est aussi observé au grand-duché de Luxembourg, en Suisse romande, au Québec, au Rwanda, au Burundi et au Sénégal. **II** se retrouve au grand-duché de Luxembourg. — Pour **I** et **II**, on trouve des usages parallèles en néerl. de Belgique: par exemple *academisch jaar* (standard *academiejaar*) "année académique", *academische zitting* (standard *plechtige zitting*) "séance académique", etc.

► Équivalents en fr. de référence: **I.** *universitaire*, adjectif peu usité dans ces contextes en Belgique; **II.** *solennel*, d'emploi très répandu en Belgique. — *Académique* en fr. de référence signifie: "qui a rapport à l'administration de l'académie" (dans l'acception en vigueur en France: "circonscription de l'enseignement").

► Du point de vue de leur origine, ces emplois sont à distinguer. **I** est influencé par l'allemand (situation similaire à celle de la Suisse et du grand-duché de Luxembourg), les universités belges ayant été marquées, à l'époque moderne, par le modèle universitaire allemand. **II** pourrait être une innovation du fr. en Belgique (diffusée au grand-duché de Luxembourg voisin).

**ACCAPARER** [akapare] (s~) v. pron.

**1. FAM.** (à propos d'un objet) **S'accaparer qqch. ou s'accaparer de qqch.** Se saisir de qqch.; s'attribuer qqch. (le plus souvent

indûment). *S'accaparer le/du pouvoir. Il s'est accaparé (de) toute l'argenterie de sa grand-mère.*

**2. FAM.** (à propos d'une personne) **S'accaparer qqn ou s'accaparer de qqn.** Retenir qqn; monopoliser l'attention de qqn. *S'accaparer (de) sa voisine de table pendant tout le repas. La marraine s'est accaparée (de) la gamine dès qu'elle est entrée dans la maison.*

► Vitalité élevée et stable, tant en Wallonie qu'à Bruxelles. — Se rencontre sporadiquement en France et est également employé au Québec, en Louisiane, à la Réunion, au Congo-Brazzaville et en Algérie.

► Équivalent en fr. de référence: *accaparer qqn/qqch.*, verbe transitif direct auquel correspond un verbe pronominal en Belgique francophone (où la construction du fr. de référence est également employée). Voir se.

**ACCISES** [aksiz] n. f. pl.

Ensemble des impôts indirects portant sur certains produits de consommation, tels le tabac, les boissons alcoolisées et les carburants. *Percevoir les accises. Payer les droits d'accises. Taxes et accises. Administration des douanes et accises. Bureau des accises. Produits soumis à accises. Agent des accises, agent de l'administration des douanes et accises (synonyme: accisien\*)*.

► Vitalité élevée et stable, tant en Wallonie qu'à Bruxelles. — Également employé au grand-duché de Luxembourg et, sous la forme *accise* (sing.), au Québec. — En néerl. standard, on trouve la forme *accijnzen* (pl.).

► Emprunt au moyen néerl. *accijs* "impôt (de consommation)".

**ACCISIEN** [aksizjê] n. m.

Agent de l'administration des douanes et accises\* (synonyme: *agent des accises*). *Se faire prendre par les accisiens. Les accisiens renforcent leurs contrôles.*

REMARQUE

La forme féminine *accisienne* n'a pas été relevée et elle ne figure pas non plus dans

le *Guide de féminisation* de la Fédération Wallonie-Bruxelles (2014).

- ▶ Vitalité peu élevée et significativement décroissante en Wallonie et à Bruxelles. — L'emploi adjectival (*contrôle accisien, statut accisien, procédure accisienne*) ne dépasse pas la sphère administrative.
- ▶ De *accises\**, type < accis-ien >.

### ACCOMPAGNATEUR, -TRICE [akɔ̃paɲatœʁ, -tris] n.

**Accompagnateur, -trice de train** loc. nom. Agent de la S.N.C.B.\* qui assure l'accueil, l'information et la sécurité des passagers d'un train, qui vérifie les titres de transport, etc. *L'accompagnateur de train est l'ambassadeur de la S.N.C.B. auprès de la clientèle. Recruter des accompagnateurs de train.* — PAR ELLIPSE **Accompagnateur** n. *Un accompagnateur et un usager gravement blessés par un train.*

- ▶ Vitalité moyenne et croissante, tant en Wallonie qu'à Bruxelles. *Accompagnateur (de train)* a progressivement supplanté *chef-garde\** et est concurrencé par *contrôleur (de train)*.
- ▶ Équivalent en fr. de référence: *contrôleur* (mais plutôt *chef de bord* dans un T.G.V., un Thalys), également employé en Belgique francophone. — *Accompagnateur* est enregistré en fr. de référence avec un sens plus générique: "personne qui accompagne et qui guide un groupe (de voyageurs, de touristes)".

### ACCOMPAGNER [akɔ̃paɲe] v. tr. (employé absolu)

**FAM.** Se joindre à qqn pour lui tenir compagnie. *Les voisins vont au théâtre ce soir. Tu accompagnes ?*

- ▶ Vitalité peu élevée mais stable, tant à Bruxelles qu'en Wallonie. — Également attesté au Rwanda. — La même construction se rencontre en flamand et en néerl. standard: *ga je mee?* "tu accompagnes ?"
- ▶ Équivalent en fr. de référence: *accompagner qqn*, structure transitive directe. La construction absolue n'y est enregistrée que lorsqu'il s'agit d'un accompagnement musical.

### ACCORD [akɔʁ] n. m.

**De commun accord** loc. adv. Avec un accord unanime des parties en présence. *Décider de commun accord. Agir de commun accord. Adopter un projet de commun accord.* — À l'amiable. *Divorcer de commun accord.*

- ▶ Vitalité élevée et stable, tant en Wallonie qu'à Bruxelles.
- ▶ Équivalent en fr. de référence: *d'un commun accord* (avec un déterminant indéfini), également employé en Belgique francophone. Voir DÉTERMINANT.
- ▶ *De commun accord* est aujourd'hui sorti de l'usage en France, où il a été attesté jusqu'au <sup>xx</sup>e siècle.

### ACCOUCHER [akufɛ] (s'~) v. pron.

**FAM.** Accoucher d'un enfant; donner naissance à un enfant. *S'accoucher à domicile. Je me suis accouchée à la clinique.*

- ▶ Vitalité moyenne mais significativement décroissante, tant en Wallonie qu'à Bruxelles. — Se rencontre aussi dans le Sud-Ouest de la France (pays aquitains, Midi toulousain et pyrénéen, Roussillon).
- ▶ Équivalent en fr. de référence: *accoucher*, verbe transitif (direct ou indirect) auquel correspond un verbe pronominal en Belgique francophone (où les constructions du fr. de référence sont également employées). Voir se.

▶ *S'accoucher* est attesté en fr. depuis le Moyen Âge, mais ne s'est conservé que dans des aires périphériques.

### ACCROCHE-PIED [akʁɔʃpje] n. m.

**FAM.** Action de tendre la jambe en direction du pied de qqn pour le faire tomber. *Faire un accroche-pied. Il a fallu un accroche-pied pour stopper l'avant de l'équipe adverse.*

- ▶ Vitalité faible et significativement décroissante, surtout en Wallonie; paraît mieux se maintenir à Bruxelles.
- ▶ Équivalent en fr. de référence: *croche-pied*, d'emploi très répandu en Belgique francophone.

► De *accroche* (du verbe *accrocher*) et *pied*, formation parallèle à celle du fr. *croche-pied*.

**ACCUEIL** [akœj] n. m.

**Classe d'accueil** ► **classe**

**ACHETER** [aʃte] v. tr.

**Acheter un chat dans un sac** ► **chat**

# ACRONYMES et SIGLES

Voir **ACTIRIS**, **A.E.S.I.**, **A.E.S.S.**, **AFSCA**, **APA**, **A.S.B.L.**, **BIM**, **CAPAES**, **CEB**, **CE1D**, **CESS**, **C.P.A.S.**, **E.F.T.**, **FOREM**, **GSM**, **GRAPA**, **HORECA**, **INAMI**, **INFRABEL**, **L.P.G.**, **MINI-MEX**, **O.N.E.**, **ONEM**, **O.N.S.S.**, **ORBEM**, **P.M.S.**, **RAVEL**, **R.I.S.**, **S.N.C.B.**, **S.P.R.L.**, **S.R.L.**, **STIB**, **TEC**, **VIPO**

## REMARQUE

Par convention, des points sont introduits lorsque le sigle est épilé (A.S.B.L., L.P.G., S.N.C.B.) à la différence des acronymes prononcés comme des mots ordinaires (HORECA, ONEM, etc.). Toutefois, dans l'usage d'aujourd'hui, la tendance majoritaire est à la suppression des points. Sont adoptées ici les graphies majoritaires.

**ACTE** [akt] n. m.

**Poser un acte** ► **poser**

**ACTION** [aksjɔ̃] n. f.

Opération de promotion publicitaire, à visée commerciale. *Action de la semaine/du mois. Action spéciale pour les fêtes de fin d'année. Action spectaculaire sur les vins et spiritueux.*

► Vitalité moyenne mais croissante, tant en Wallonie qu'à Bruxelles. — Également employé au grand-duché de Luxembourg et en Suisse romande. — Le néerl. standard *actie*, littéralement "action", revêt également le sens de "vente promotionnelle" (enregistré dès 1992).

► Équivalent en fr. de référence: *campagne/opération publicitaire*, également en usage en Belgique. — *Action* en fr. de référence

connaît un sens proche: "intervention", mais en dehors du domaine commercial.

► *Action* est un emprunt à l'allemand *Aktion* "vente promotionnelle", qui s'est diffusé en Belgique francophone dans les années 1990, notamment par l'intermédiaire de prospectus publicitaires émanant de chaînes commerciales germanophones (localisées en Allemagne ou au grand-duché de Luxembourg).

**ACTIRIS** [aktiris] n. m.

Opérateur de la Région\* bruxelloise qui propose ses services en matière d'emploi, de recrutement et de formation. *Antenne décentralisée d'ACTIRIS. S'inscrire comme demandeur d'emploi chez ACTIRIS, auprès d'ACTIRIS.*

Voir **FOREM**.

► De **ACT** (vie **ACT**ive) et de **IRIS** (l'iris est l'emblème de la Région bruxelloise), pour désigner ce service créé en 2007 à la suite de la régionalisation de l'**ONEM**\*.

**AD INTERIM**, qqf. **AD INTÉRIM**

[adêterim] ou, plus rarement, [adinterim], [adintêrim] loc. adj. invar.

Qui fait fonction de; qui assure l'intérim (du titulaire d'un poste). *Ministre ad interim. Présidente ad interim.* — **EMPLOI ADVERBIAL** Par intérim. *Exercer la présidence ad interim d'une société. Occuper ad interim les fonctions de chef de cabinet.* — Abréviation **a.i.** [ai] *Proviseur\* a.i. Chargé d'affaires a.i.*

► Vitalité peu élevée mais stable; se rencontre essentiellement dans les textes administratifs. — Également enregistré en Suisse, de même qu'en néerl. (de Belgique et standard) et en anglais.

► La (lointaine) origine latine de cette locution (*interim* "dans l'intervalle de temps") est encore perçue, comme l'attestent, à l'écrit, les graphies (majoritaires) sans accent ou l'emploi fréquent de l'italique, de même que les prononciations «latines».

**ADUGEOR** [adyʒwar] n. m.

► **chantoir**

**AD VALVAS** [advalvas] loc.

➤ valves

**ADVOCAAT** ou **ADVOKAAT** [advoka:t] n. m.

Liqueur de consistance assez épaisse, à base d'eau-de-vie et de jaunes d'œufs, titrant de 15 à 20 degrés. *Boire un verre d'advocaat. De la crème à l'advokaat. Des pralines\* à l'advocaat.*

► Vitalité élevée mais significativement décroissante, tant en Wallonie qu'à Bruxelles, ce type de boisson ayant de moins en moins de succès, surtout auprès des jeunes.

► *Advocaat* vient du néerl. standard *advocaat* "liqueur aux œufs". Le mot – et la chose (également connue en Allemagne: *Eierlikör*) – se sont diffusés en Belgique à partir des Pays-Bas, puis de la Flandre, surtout après la guerre 1940-45.

**A.E.S.I.** [aɛɛsi],

**A.E.S.S.** [aɛɛsɛs] sigle

➤ aggrégation

**AFFAIRE** [afɛʀ] n. f.

**1. Être (tout) en affaire(s)** loc. verb. FAM. Être agité (par l'imminence d'une échéance, par le caractère exceptionnel ou stressant d'une situation, etc.); être dans tous ses états. *Elle est en affaire, le jour de la délibération approche. Il est tout en affaire à l'idée de prendre l'avion.*

**2. Faire des affaires** loc. verb. FAM. Manquer de simplicité; compliquer les choses. *Faire des affaires pour pas grand-chose. Ça ne vaut pas la peine de faire tant d'affaires pour si peu.*

**3. Ne pas y avoir d'affaire** loc. verb. FAM. Ne pas entraîner de conséquences fâcheuses; être sans importance. *Il n'y a pas d'affaire à/avec ça. Il n'y a pas d'affaire à arriver en retard chez eux.*

**4. Une affaire de (+ nom)** loc. FAM. Environ; à peu près (+ nom). *J'ai ramassé une affaire de trois seaux de carottes dans cette petite plate-bande.*

**5. Ou une affaire ainsi** ➤ ainsi

**6. Affaires courantes** ➤ courant

► Vitalité moyenne et stable pour l'ensemble de ces constructions, tant en Wallonie qu'à Bruxelles. — La locution *une affaire de* (+ nom) survit sporadiquement dans certaines régions de France et au Québec.

► Les locutions 1-2-3 sont à rapprocher du fr. *affaire* avec l'acception "ce qui occupe de façon embarrassante; difficulté", et non de tours proches mais distincts sémantiquement, du type *être en affaires* "être en train de faire des affaires", *faire des affaires*, dans le contexte d'une négociation. — Ces constructions sont également attestées dans les parlers romans de la Wallonie.

**AFFRANCHIR** [afʀɑ̃ʃir] v. tr.

**1. Donner de l'assurance; enhardir** (surtout pour des humains). *Son service militaire l'a affranchi. Le contact avec les chevaux affranchit ce genre d'enfants.*

**2. EMPLOI PRONOMINAL Gagner en assurance, en hardiesse** (surtout pour des humains). *Depuis qu'elle va à l'école, elle s'est beaucoup affranchie. Après quelques mois difficiles sur les chantiers, il s'affranchit de jour en jour.*

Voir **défranchir, franc**.

► Vitalité moyenne mais décroissante en Wallonie; moins employé à Bruxelles.

► *Affranchir* est enregistré en fr. de référence avec des sens différents (*affranchir un esclave; affranchir une lettre*, etc.). Parmi ces acceptions, on trouve "délivrer de tout ce qui gêne", proche de l'usage belge (et du sémantisme de l'adjectif *franc\**).

**À-FOND** [afɔ̃] n. m.

Action de vider (son verre, souvent de bière) d'un seul trait. *Faire six à-fonds d'affilée.*

Voir **cul blanc**.

REMARQUE

Ce lexème a donné le verbe transitif *à-foner* (ou *afonner*) "vider (son verre, souvent de bière) d'un seul trait".

► Vitalité peu élevée mais croissante, tant en Wallonie qu'à Bruxelles.

► Équivalent en fr. de référence: (*faire*) *cul sec*, également en usage en Belgique francophone. — En fr. de référence, *à fond* "en allant jusqu'au fond" est une locution adverbiale, qui est substantivée en Belgique francophone, tout comme *les à-fonds* (n. m. pl.) "le grand nettoyage de printemps" en Suisse romande.

**À-FONER** ou **AFONNER** [afɔne] v. tr.

► à-fond, tûter.

**AFSCA** [afska] n. f.

Agence belge chargée de surveiller la sécurité de la chaîne alimentaire et la qualité de l'alimentation. *Après un contrôle de l'AFSCA, le propriétaire a dû fermer son restaurant, vu l'hygiène déplorable de ce dernier. Les inspecteurs de l'AFSCA ont dressé un procès-verbal pour non-respect des règles de la chaîne du froid. La tarte au riz à base de lait cru est dans le collimateur de l'AFSCA.*

► Vitalité moyenne et stable, tant en Wallonie qu'à Bruxelles.

► Équivalent en France: DGCCRF (*Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes*); dans l'usage courant, *Répression des fraudes*. Cette surveillance est assurée depuis juillet 2010 au sein de la DPPP (*Direction Départementale de la Protection des Populations*).

► De *Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire* (AFSCA), organisme créé en 2000 (après la crise de la dioxine).

**AGENT, -ENTE** [aʒǎ, -ǎt] n.

**Agent, -ente de quartier** loc. nom. Membre d'un service de police affecté à un secteur urbain limité – qui coïncide souvent avec un quartier – pour y accomplir des tâches de proximité. *L'agent de quartier intervient comme médiateur de première ligne. Les agents de quartier sont une prévention efficace contre la délinquance. La*

*présence des agents de quartier rassure la population.*

Variante (péj.): **flic de quartier**.

► Vitalité élevée et stable, tant en Wallonie qu'à Bruxelles.

► Équivalent en fr. de référence: *ilotier*, quasi inusité en Belgique francophone.

**AGRÉATION** [agreasjɔ̃] n. f.

1. Approbation officielle donnée par un acte administratif. *Demander une agréation. Délivrer une agréation. Recevoir une agréation. Refuser une agréation. Modalités/normes d'agréation. Dossier d'agréation. Numéro d'agréation.*

2. SPÉCIALT Agrément officiel autorisant la mise sur le marché d'un produit. *Agréation d'un médicament. Procédure d'agréation des O.G.M.* — Autorisation officielle donnée à des personnes pour l'exercice de certains services, de certaines professions. *Agréation des maîtres de stage en médecine générale. Agréation des services d'aide aux familles et aux personnes âgées.* — Homologation d'un établissement, d'une entreprise. *Un abattoir en cours d'agréation. L'agréation des centres hospitaliers.*

► Vitalité peu élevée, tant en Wallonie qu'à Bruxelles, ce terme technique apparaissant surtout dans des documents administratifs. — Également attesté au Burundi. — Le néerl. de Belgique emploie la forme *agreatie*, que l'on trouve également en néerl. standard (synonyme: *goedkeuring*).

► Équivalent en fr. de référence: *agrément*, qui remplace de plus en plus *agréation* en Belgique francophone.

► De *agrérer*, type < agré-ation >.

**AGRÉGATION** [agregasjɔ̃] n. f.

Habilitation à enseigner dans l'enseignement secondaire, reconnue après la réussite d'examens portant sur un programme fixé, et qui donne droit au titre d'agrégé\*. *Agrégation de l'enseignement secondaire inférieur (A.E.S.I.). Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (A.E.S.S.).*

*Avoir son agrégation.* — Formation dispensée dans l'enseignement supérieur et qui permet d'obtenir cette habilitation. *S'inscrire à l'agrégation.*

**Voir agrégé.**

REMARQUE

Naguère, l'agrégation était également une habilitation à enseigner dans l'enseignement supérieur non universitaire. Aujourd'hui, celle-ci est remplacée par le CAPAES\*.

► Vitalité élevée et stable, tant en Wallonie qu'à Bruxelles.

► *Agrégation* est également employé en France, où ce mot désigne toutefois une réalité différente, puisqu'il s'agit d'une "admission *sur concours* au titre d'agrégé". — Le néerl. de Belgique utilise des formes distinctes pour désigner l'habilitation (*aggregaat*) et la formation qui y donne accès (*aggregatie*).

**AGRÉGÉ, -ÉE** [agreʒe, -e:] n.

Titulaire d'un diplôme d'agrégation\*. *Titre/diplôme d'agrégé. Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur (voir régent\*)*. *Agrégé de l'enseignement secondaire supérieur (voir licencié\*)*. — **EN COMPOSITION** ou **EN APPPOSITION** *Licencié(-)agrégé, licenciée(-)agrégée* loc. nom. **Voir licencié.**

► Vitalité élevée et stable, tant en Wallonie qu'à Bruxelles.

► *Agrégé* est également connu en France, mais il y désigne un titre obtenu *sur concours* (voir *agrégation*\*) et qui donne accès à des postes de professeur de lycée ou de certaines facultés. — Le néerl. de Belgique emploie la forme *geaggregeerde* (même sens).

**A.I.** [ai] adv.

► **ad interim**

**AIDANT, -ANTE** [edã, -ãt] n.

**1. FAM.** Personne qui en assiste une autre, qui lui vient en aide. *Heureusement que j'ai eu un aidant pour achever de creuser les fondations. Elle est déjà une bonne aidante pour la cuisine.*

**2. SPÉCIALT** Personne qui assiste ou supplée un travailleur indépendant dans l'exercice de sa profession, sans être engagée envers lui par un contrat de louage de travail. *Elle a travaillé comme aidante dans l'entreprise de son mari. En cas de divorce, les conjoints qui étaient aidants se retrouvaient sans revenu.* — **EN COMPOSITION** ou **EN APPPOSITION** *Conjoint(-)aidant. Femme(-)aidante.*

► Vitalité élevée et stable, tant en Wallonie qu'à Bruxelles. — Attesté aussi dans les Ardennes françaises (au sens 1) et au Québec (où l'on note la locution *aidant naturel* "personne qui dispense gratuitement des soins de nature médicale à un parent").

► Équivalent en fr. de référence: *aide*. Ce mot est aussi en usage en Belgique francophone mais avec le sens 1 uniquement: il ne peut se substituer à *aidant* dans les emplois associés au sens 2, qui relèvent du vocabulaire administratif et juridique. En revanche, *aide* est la seule forme qui apparaît en Belgique francophone (comme en France) dans des locutions du type *aide familiale, aide-ménagère, aide-soignante, aide-comptable*, etc.

► Participe présent nominalisé du verbe *aider*.

**AIGUIGEOIS** [egizwa] n. m.

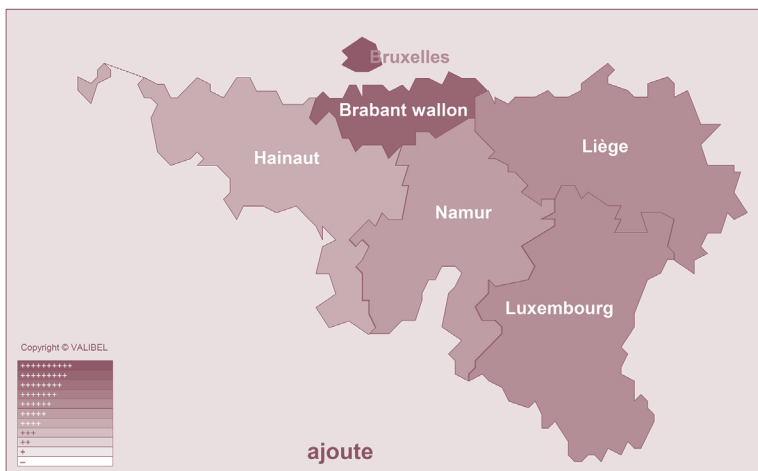
► **chantoir**

**AIMER** [eme] v. tr.

**Aimer autant** loc. verb. (employé absolt) **FAM.** *Accepter (telle proposition, telle offre). Tu manges avec nous? – J'aime autant. Veux-tu une tasse de café? – J'aime autant.*

► Vitalité élevée et stable, tant en Wallonie qu'à Bruxelles.

► *Aimer autant* est enregistré en fr. de référence, mais il y est construit avec un complément direct (verbe ou nom). En outre, son acception est "préférer" (usage qui est également attesté en Belgique francophone).



### AINSI [ɛ̃si] adj. invar.

**1. FAM.** (après un nom) De ce genre. *Des gens ainsi ne méritent pas qu'on les aide. Avec une voiture ainsi, il doit consommer beaucoup. Une maladie ainsi, je ne la souhaite à personne.*

**2. Ou une affaire ainsi** loc. (en finale d'énoncé) FAM. Ou approximativement la même chose (poids, distance, quantité, etc.). *J'ai récolté soixante kilos de miel, ou une affaire ainsi. Ils avaient fait quatre kilomètres à pied, ou une affaire ainsi. Il a fait un score de douze mille voix, ou une affaire ainsi.*

► Vitalité élevée et stable en Wallonie, mais d'usage plus réduit à Bruxelles. — La locution *être ainsi* "être enceinte", encore relevée par la lexicographie belge contemporaine, paraît aujourd'hui quasi sortie de l'usage.

► Équivalents en fr. de référence: **1.** (fam.) *comme ça, pareil, tel*, également employés en Belgique francophone. — L'emploi de *ainsi* comme épithète n'est pas enregistré en fr. de référence, qui ne connaît que l'emploi adverbial. Par contre, ce tour est bien attesté dans les parlers romans de la Wallonie.

### AIR [ɛʁ] n. m.

**1. Faire des airs, faire de son air, faire de ses airs, faire de ses grands airs**

loc. nom. m. FAM. Faire le prétentieux; être arrogant. Voir **grandiveux**.

**2. Air de deux airs, air d'entre deux airs, air entre deux airs** loc. nom. m. FAM. Attitude équivoque, qui n'inspire pas confiance. *Celui-là, avec son air de deux airs, je m'en méfie. Depuis quelques jours, elle a un air (d')entre deux airs.*

**3. Avoir l'air que** loc. verb. FAM. Présenter un aspect, une allure qui fait penser que. *Elle a l'air que ça lui va mieux. J'ai l'air que je plaisante?* — EMPLOI IMPERSONNEL *Il a l'air qu'il va pleuvoir. Ça a l'air que ça va marcher cette fois-ci.*

► **1.** Vitalité peu élevée et décroissante, tant en Wallonie qu'à Bruxelles. **2.** Vitalité peu élevée et significativement décroissante, tant en Wallonie qu'à Bruxelles. — Des variantes proches sont enregistrées en Suisse romande (*un air à deux airs*) et en France, surtout dans le Sud (*l'air d'avoir deux airs*, etc.).

**3.** Vitalité moyenne et stable, tant en Wallonie qu'à Bruxelles. — *Avoir l'air que* est également attesté en Lorraine française et au Québec (dans ce dernier cas, seulement l'emploi impersonnel).

► Équivalents en fr. de référence: **1.** *faire de grands airs*; **2.** *air louche*; **3.** *avoir l'air de* (+ infinitif), tous également employés en Belgique francophone.

**AJOUTÉ** [aʒut] n. f.

FAM. Élément qui est ajouté. *Faire une ajoute tardive à un tableau.* — SPÉCIALT Ajout à un document écrit. *Demander une ajoute à un procès-verbal.* — SPÉCIALT Annexe à un édifice. *Construire une ajoute à sa maison. La partie supérieure de la tour est une ajoute du <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle.*

Voir rajoute.

► Vitalité moyenne et stable dans la majeure partie de la Wallonie; élevée et stable à Bruxelles et dans le Brabant wallon. — Également employé au grand-duché de Luxembourg, dans le Nord-Pas-de-Calais (Flandres, Hainaut) ainsi qu'au Congo-Kinshasa, au Rwanda et au Burundi.

► Équivalents en fr. de référence: *ajout, annexe*, également employés en Belgique francophone. — *Ajoute* ne se rencontre en fr. que comme terme technique (vocabulaire de la savonnerie).

► De *ajouter*, type < ajout-e >.

**ALBERTINE** [albertin] n. f.

► royal

**ALLER** [alɛ] v. intr.**I. Marque un déplacement**

1. **Aller à** (+ nom féminin, sans déterminant) FAM. *Aller à la* (+ nom féminin). *Aller à messe. Aller à communion. Aller à selle.* Voir DÉTERMINANT.

2. **Aller à la cour** ► cour

3. **Aller autour de** ► autour

4. **Aller avec** ► avec

5. **Aller voir** ► voir

6. **Faire aller qqn** loc. verb. FAM. *Taquinier qqn; faire marcher qqn. Arrête de le faire aller, il va se fâcher. Ils ont fait aller le voisin toute la soirée avec cette histoire de téléphone soi-disant en panne. On a seulement dit ça pour te faire aller.*

7. **Aller en** (+ nom de l'atout) loc. verb. À certains jeux de cartes (couillon\*, whist), engager le jeu (en désignant l'atout); aller à (+ nom de l'atout). *Je vais*

*en trèfle, je vais à trèfle.* — EMPLOYÉ ABSOLT *Qu'est-ce que tu attends pour aller?* — **Aller avec** (qqn) loc. verb. À certains jeux de cartes (au whist, par exemple), accompagner la personne qui a engagé le jeu en désignant l'atout. *Je vais en pique.* — *Alors je vais avec (toi).*

8. **Ça me/te/lui va loin** ► loin

9. **Se laisser aller** ► laisser

**II. Marque une manière d'être**

1. **Ça me/te/lui va** loc. phrastique FAM. (Pour s'enquérir de la santé ou du moral d'une personne). *Comment ça vous va? Et votre maman, ça lui va toujours? Ça lui va plutôt bien, en ce moment.*

2. **Comment ça va avec** (+ nom de personne) FAM. (lorsque l'on s'enquiert de la santé ou du moral d'une personne). *Comment ça va avec ton frère? Comment va ton frère? Il ne m'a pas dit comment ça allait avec sa mère, il ne m'a pas dit comment se portait sa mère.*

3. **Ça va encore** loc. phrastique FAM. *Cela va passablement; cela va plutôt bien. Comment est-elle depuis la mort de son mari? — Ça va encore.*

4. **Ça va pour** (qqn) **de** (faire qqch.) loc. phrastique FAM. *Cela convient (à qqn) de (faire qqch.). Ça va pour vous de nous rejoindre à l'hôtel? Ça n'allait pas pour ses parents de voyager de nuit.* — PAR ELIPSE *Ça va pour moi.*

► Vitalité moyenne et stable pour la majorité de ces emplois, tant en Wallonie qu'à Bruxelles.

► Ces tours se rencontrent aussi dans les parlers romans de la Wallonie, à l'exception de Il.2 qui est sans doute influencé par le néerl. standard (cf. *Hoe gaat't met je broer?* littéralement "comment ça va avec ton frère?").

**ALLURE** [alyR] n. f.

1. **Avoir de l'allure** loc. verb. FAM. *Faire preuve de compétence, d'habileté dans l'exercice d'une activité domestique ou*

professionnelle. Elle a déjà de l'allure, pour une débutante! Il n'a pas beaucoup d'allure pour carreler.

**2. Sans allure** loc. adj. invar. FAM. Qui manque de tenue, de soin (dans sa présentation extérieure). — Qui manque de savoir-faire (dans une activité); dont le travail laisse à désirer. *Je ne voudrais pas travailler avec lui, sans allure comme il est!*

**3. Sans allure ou sans-allure** loc. nom. invar. FAM. Personne négligée dans sa présentation. *Il a marié\* une sans-allure.* — Personne qui manque de dextérité, de savoir-faire. *Je me demande bien où le patron a été dénicher des sans-allure comme ça.*

► Vitalité peu élevée et décroissante, surtout à Bruxelles; paraît mieux se maintenir en Wallonie. — *Sans allure* est également attesté au Québec, avec un sens proche: "qui fait preuve d'un manque de jugement ou de savoir-vivre".

► *Avoir de l'allure* est enregistré en fr. de référence, mais il y est plutôt mis en rapport avec la distinction, la (bonne) tenue, l'apparence extérieure (usage également en vigueur en Belgique francophone, voir aussi *cogne\**). — La locution *sans(-)allure* ne figure pas dans les dictionnaires usuels du fr. de référence.

## ALMA MATER ou ALMA MATER [almamater] n. f.

Institution universitaire. *L'Alma Mater liégeoise prépare la rentrée académique\**. *Des cadeaux à l'effigie de l'alma mater.* — En particulier, université où l'on a accompli ses études (ou une partie significative de celles-ci). *Rester fidèle à son Alma Mater. L'Alma Mater compte sur ses anciens. Un souffle nouveau anime notre vieille Alma Mater.*

► Vitalité élevée et stable dans le milieu universitaire, nettement plus faible ailleurs. — Se rencontre aussi au grand-duché de Luxembourg, en Suisse romande et au Québec, de même qu'en dehors du monde francophone (notamment en Flandre, en Allemagne, dans les pays anglo-saxons).

N'est pas inconnu en France, mais y apparaît uniquement dans des emplois littéraires ou formels.

► Issu de la devise latine *Alma Mater* (*studio-rum*), littéralement "mère nourricière (des études)".

## ALTERNATIF, -IVE [alternatif, -iv] adj.

**Stationnement alternatif** loc. nom. m. Système organisant une alternance périodique pour le stationnement des véhicules, d'un côté de la voie publique, puis de l'autre. *Instaurer/supprimer le stationnement alternatif. Stationnement alternatif par quinzaine.*

► Vitalité élevée et stable, tant en Wallonie qu'à Bruxelles. — Également attesté au grand-duché de Luxembourg.

► Équivalent en fr. de référence: *stationnement alterné*, connu en Belgique francophone, mais moins employé que *stationnement alternatif*. On précisera que cette réalité est devenue rare en France. — L'adjectif *alternatif*, en fr. de référence, est associé à d'autres contextes: *présidence alternative, mouvement alternatif, courant alternatif*, etc.

## ALTESSE [altɛs] n. f.

*Prune à la peau violette et à la chair orangée, au goût amer (variété tardive). Altesse double (de Liège), de plus grosse dimension que l'altesse simple (de Namur). Tarte aux altesse.*

► Vitalité peu élevée et significativement décroissante, tant en Wallonie qu'à Bruxelles.

► En France, ce fruit est connu sous le nom de *prune de Monsieur* (nom donné au frère du roi Louis XIV). La dénomination enregistrée en Belgique francophone, que l'on retrouve dans les parlers romans de la Wallonie, est issue d'une création lexicale parallèle à celle adoptée en France.

## AMÉRICAIN [amerikɛ̃] adj. et n.

► **filet**

## AMI, AMIE [ami] n.

**Bon ami, bonne amie** loc. nom. FAM. Personne avec laquelle on est intimement

lié d'un point de vue sentimental (mais en dehors du mariage). *Il a une nouvelle bonne amie. Elle nous a présenté son bon ami.*

► Vitalité moyenne et décroissante, en Wallonie et à Bruxelles. — En néerl. standard, on emploie la locution (de même sens) *goeie vriend*.

► Équivalents en fr. de référence: *petit ami, petite amie*; (fam.) *copain, copine*, d'emploi très répandu en Belgique francophone. — En fr. de référence, les locutions *bon ami* et *bonne amie* sont considérées comme vieilles ou régionales.

### AMIGO [amigo] n. m.

FAM. Local annexé au commissariat de police, où l'on enferme les prévenus pour une détention momentanée. *Expédier/conduire qqn à l'amigo. Coffrer un voleur à l'amigo. Passer la nuit à l'amigo.*

Voir *gayolle*.

► Vitalité peu élevée et significativement décroissante, tant en Wallonie qu'à Bruxelles. — A été enregistré au Rwanda. — *Amigo* s'emploie également en flamand (néerl. standard *nor*).

► *Amigo* est la dénomination du cachot de police à Bruxelles durant la période des Pays-Bas espagnols (XVII<sup>e</sup> siècle), qui a ensuite gagné l'ensemble de la Wallonie. Il pourrait résulter d'un jeu de mots associant à l'espagnol *amigo* "ami" le moyen brabançon (flamand) *vruchte* "prison, enclos", en raison de la quasi-homophonie de ce dernier avec le flamand *vrunt* "ami" (néerl. standard *vriend*).

#### Un amigo qui vous veut du bien

Si *amigo* a désigné en Belgique, jusqu'à un passé récent, des endroits peu fréquentables, il en est tout autrement aujourd'hui, car ce nom est associé à des hôtels de luxe, dont le plus connu est situé dans le cœur historique de Bruxelles, rue de l'Amigo.

Pour bien des hôtes de la capitale, la découverte de cet endroit huppé est aussi celle d'une curiosité du français en Belgique.

### AMITIEUX, -EUSE [amitjø, -jøz] adj.

FAM. De caractère aimable, affectueux (se dit d'une personne, le plus souvent d'un enfant, ou d'un animal de compagnie). *Un enfant amiteux. Elle devient de plus en plus amiteuse avec nous. À vendre chiots sociables et très amiteux.*

► Vitalité moyenne et stable dans les provinces du Brabant wallon, de Namur et de Luxembourg, mais moins élevée dans les autres régions de la Wallonie et à Bruxelles. — Est enregistré dans de nombreuses régions de France, tantôt sous la forme *amiteux* (Ardenne, Beaujolais, Berry-Bourbonnais, Lyonnais, Normandie), tantôt sous la variante *amiteux*.

► De *amitié*, type < amiti-eux >.

### AMUSER [amyze] (s'~) v. pron.

**1. Bien s'amuser** loc. verb. pron. FAM. Se plaire; trouver du plaisir à être dans tel endroit, avec telle compagnie. *Bien s'amuser à l'école. Bien s'amuser en stage de langues.* — **Ne pas bien s'amuser** loc. verb. pron. Se déplaire, s'ennuyer. *Je ne me suis pas bien amusée à la pièce de théâtre.*

**2. Mal s'amuser** loc. verb. pron. FAM. N'éprouver aucun plaisir (à être dans tel endroit, avec telle compagnie). *Je m'amuse mal quand mes copains ne sont pas là.*

► **1.** Vitalité élevée et stable, tant en Wallonie qu'à Bruxelles. — Est également employé au grand-duché de Luxembourg. **2.** Vitalité moyenne et stable, tant en Wallonie qu'à Bruxelles.

► Ces emplois de *s'amuser* diffèrent de ceux du fr. de référence en ce qu'ils renvoient, non pas à des occupations divertissantes ou délassantes, ni à une perte de temps, mais au sentiment de plaisir (ou de déplaisir) que l'on peut éprouver dans certaines circonstances, y compris celles qui n'ont rien de ludique.

### AMUSETTE [amyzet] n. f.

**1. FAM.** Personne qui aime s'amuser. *C'est une amusette, jamais en panne d'inspiration pour mettre de l'ambiance. Ce personnage*

*folklorique symbolise le côté « amusette » des habitants de la localité.*

**2. FAM.** Personne frivole, dissipée; personne peu assidue au travail. *N'épouse pas ce garçon, c'est une amusette. Je ne fais pas confiance à une amusette comme elle.*

**Voir jouette.**

► Vitalité moyenne mais significativement décroissante en Wallonie; quasi inusité à Bruxelles. — Également employé dans le Nord-Pas-de-Calais et dans les Ardennes françaises.

► *Amusette* est enregistré en fr. de référence avec le sens (vieilli) de "distraction sans importance, passe-temps qu'on ne prend pas au sérieux", connu en Belgique francophone (où il est vieillissant). — L'emploi de *amusette* pour désigner des personnes qui aiment s'amuser, qui sont frivoles, est également bien attesté dans les parlers romans de la Wallonie.

**AN** [ã] n. m.

► **nouvel an**

**ANDALOU, -OUSE** [ãdalu, -uz] adj.

**Sauce andalouse** ► **sauce**

**ANGUILLE** [ãgij] n. f.

**Anguille au vert** ► **vert**

**ANNÉE** [ane:] n. f.

**Être de la bonne année** loc. verb. **FAM.** Être naïf; se faire des illusions. *S'il croit qu'elle va revenir près de lui, il est de la bonne année. Tu es de la bonne année, si tu crois qu'il va te prêter sa voiture.*

► Vitalité peu élevée et significativement décroissante, tant en Wallonie qu'à Bruxelles.

► Cette locution, qui n'est pas enregistrée en fr. de référence, est attestée dans certains parlers romans de la Wallonie.

**ANNIF** [anif] n. m.

► **unif**

**ANTICIPATIF, -IVE** [ãtisipatif, -iv] adj.

**1.** Qui est effectué avant la date prévue, avant le terme fixé. *Paiement/versement anticipatif. Perception/prélèvement anticipatif. Remboursement anticipatif. Retrait anticipatif. Tout départ anticipatif est une rupture de contrat.*

**2.** Qui devance la suite des événements; qui anticipe ce qui va arriver. *Gestion anticipative. Comportement anticipatif. Style de conduite anticipatif.*

**Voir anticipativement.**

► Vitalité moyenne et stable, tant en Wallonie qu'à Bruxelles, ce mot étant surtout employé dans des contextes administratifs ou formels. — Est également employé au grand-duché de Luxembourg.

► Équivalents en fr. de référence: **1.** *anticipé*, qui se substitue de plus en plus à *anticipatif* en Belgique francophone; **2.** *anticipation*, également employé en Belgique francophone, mais sans évincer *anticipatif*. — *Anticipatif* n'est enregistré en fr. de référence que comme terme technique, associé à des contextes didactiques (musique, linguistique).

► De *anticiper*, type <anticip-atif>.

**ANTICIPATIVEMENT**

[ãtisipativmã] adv.

De façon anticipée; à l'avance. *Payer anticipativement. Rembourser anticipativement. Se terminer anticipativement. Libérer un détenu anticipativement. Résilier un bail anticipativement. Clôturer une souscription publique anticipativement.*

► Vitalité moyenne et stable, tant en Wallonie qu'à Bruxelles, mais limitée à des contextes administratifs ou formels. — Est également employé au grand-duché de Luxembourg.

► De *anticipatif*\*, type <anticipative-ment>.

**ANTIHERBE** [ãtierb] n. m.

Produit phytosanitaire qui détruit les mauvaises herbes. *Antierbe chimique. Antierbe naturel. Traiter une pelouse avec de l'antierbe sélectif.*

- Vitalité moyenne mais décroissante, tant à Bruxelles qu'en Wallonie.
- Équivalents en fr. de référence: *dés herbant, herbicide*, qui se diffusent en Belgique francophone.
- De *anti-* ("qui s'oppose à, qui lutte contre les effets de") et *herbe*. À comparer à des formations similaires en fr. de référence, comme *antimoustique, antirouille, antitache*, etc.

**ANVERS** [ãVERS] n. propre

**Filet d'Anvers** > **filet 1**

**ANVERSOIS, -OISE** [ãVERSwa, -az] adj. et n.

**1. Qui est né ou qui réside à Anvers (ville de Flandre).** *Les Anversois ont dit non au projet de viaduc.* — Qui est relatif à la ville d'Anvers. *Le charme des cafés anversois.*

**2. Qui est relatif à la province\* d'Anvers.** *Conseil provincial\* anversois.*

- Vitalité élevée et stable, tant en Wallonie qu'à Bruxelles.
- De *Anvers*.

**APA** [apa] n. f.

> **GRAPA**

**À PEU PRÈS** [apœRE] loc. adj. invar.

**1. FAM.** Qui est tout juste acceptable (à propos d'une personne). *C'est une fille à peu près, ne t'y fie pas trop. Elle a épousé un type à peu près.*

**2. FAM.** Qui peut convenir à la rigueur (surtout à propos d'un logement). *Je suis logé dans un appartement à peu près. Ils ont dû se contenter d'une maison à peu près.*

- Vitalité peu élevée et significativement décroissante en Wallonie. Quasi inusité à Bruxelles.
- À *peu près* n'est pas enregistré en fr. de référence dans des emplois adjectivaux, comme c'est le cas en Belgique francophone et dans les parlers romans de la Wallonie. Par contre, il y est attesté comme locution nominale, avec le sens: "approximation grossière".

**APPRÊTER** [apREte] v. tr.

**1. FAM.** Préparer (qqch.) pour le présenter, en réponse à une sollicitation. *Apprêter son billet d'entrée. Apprêter sa carte d'identité. Apprêtez vos invitations, ils contrôlent les entrées. Apprête ton ticket, c'est bientôt ton tour.*

**2. FAM.** Rassembler ce dont on a besoin pour une activité et le mettre dans (un contenant) pour le transporter. *Apprêter son cartable pour partir à l'école. Apprêter sa valise en dernière minute.*

- Vitalité moyenne et stable, tant en Wallonie qu'à Bruxelles. — On trouve des emplois proches au Burundi.
- Équivalent en fr. de référence: *préparer*, répandu en Belgique francophone. — En fr. de référence, *apprêter* est aujourd'hui considéré comme «vieux» dans les emplois transitifs attestés en Belgique francophone, lesquels visent des choses concrètes. Par contre, ce verbe appartient au fr. général lorsqu'il s'applique à des personnes (au sens de "parer": *apprêter la mariée*) ou à de la nourriture (avec l'acception "accommoder": *apprêter un mets*).

**APRÈS** [apRE] adv.

**1. Par après** loc. adv. Par la suite, ensuite. *Par après, on ne l'a plus jamais revu. Par après, elle est entrée au couvent. Il faut veiller à ce que, par après, tout soit remis en ordre.*

**2. Après journée** > **journée**

**3. Regarder après** > **regarder**

**4. Se retourner après** > **retourner**

**5. Tirer après** > **tirer**

**6. Voir après** > **voir**

**Voir après-quatre-heures.**

- Vitalité moyenne et stable, tant en Wallonie qu'à Bruxelles. — Également employé au grand-duché de Luxembourg, en Alsace, dans le Lyonnais, au Québec, en Louisiane et au Burundi.
- La locution *par après* "ensuite" a disparu du fr. général dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle,

mais s'est maintenue dans des aires périphériques, comme la Belgique. Elle connaît toutefois en France une résurgence récente (depuis le milieu du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle), en particulier dans des écrits philosophiques.

**APRÈS QUATRE HEURES**, qqf.

**APRÈS-QUATRE-HEURES**

[apʁekatrœʁ] loc. nom. m., qqf. f.

Partie de la journée comprise entre le goûter et le repas du soir. *Réserver son après quatre heures pour les enfants. Organiser des bricolages pendant les après quatre heures. Passer son après-quatre-heures devant la télévision. Donner des cours individuels un après-quatre-heures par semaine.*

► Vitalité moyenne et stable, en Wallonie comme à Bruxelles.

► Le fr. de référence n'enregistre pas la locution figée *après quatre heures*, où *quatre heures* désigne la "collation du milieu de l'après-midi". Mais on retrouve le même type de formation dans *après-dîner*, considéré comme «vieux» en fr. de référence et aujourd'hui remplacé par *après-midi*.

**ARBORÉ, -ÉE** [arbœʁe, -e:] adj.

Qui est planté d'arbres, fruitiers ou ornementaux. *Jardin arboré. Parc arboré. À louer: belle propriété arborée. Habiter dans un quartier arboré.*

► Vitalité moyenne et stable, tant en Wallonie qu'à Bruxelles; utilisé principalement dans des annonces immobilières. — Également employé en Suisse romande, ainsi qu'au Congo-Kinshasa et au Rwanda.

► *Arboré* est enregistré en fr. de référence où il signifie: "parsemé d'arbres isolés ou en bouquet". Il s'agit d'un terme technique (géographique) s'appliquant à des espaces non gérés par l'homme (une savane par exemple). L'acception en usage en Belgique francophone, où elle est attestée depuis le <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle, est en rapport avec des espaces urbanisés. Elle se diffuse aujourd'hui en France.

**ARC** [ark] n. m.

**Arc à flèche** loc. nom. m. Arme formée d'une tige de bois (quelquefois de fibre

de verre ou de métal) que l'on bande au moyen d'une corde attachée à chacune de ses deux extrémités, destinée à lancer des flèches. *La chasse à l'arc à flèche est interdite chez nous.* — (Utilisé pour la détente ou le jeu) *Le cornouiller fournit un bon bois pour confectionner un arc à flèche. Je vais jouer à l'arc à flèche avec le voisin.*

► Vitalité élevée et stable, tant à Bruxelles qu'en Wallonie.

► Équivalent en fr. de référence: *arc*, répandu en Belgique francophone. L'ajout de *flèche* est pléonastique, dans la mesure où c'est le seul projectile lancé par un arc. Toutefois, il a le mérite de mieux distinguer *arc* et *arbalète*, parfois confondus.

**ARCHELLE** [arʃɛl] n. f.

Étagère murale formée de deux planches à angle droit, l'une horizontale sur laquelle on pose des objets décoratifs, l'autre verticale et pourvue de crochets pour y suspendre des ustensiles, des récipients ou quelquefois des vêtements. *Hériter d'une belle archelle en chêne. Une série d'assiettes en porcelaine de Tournai trône sur l'archelle.*

► Vitalité moyenne mais significativement décroissante, tant en Wallonie qu'à Bruxelles; *archelle* est de plus en plus confiné au vocabulaire du commerce de meubles.

► Sans équivalent en fr. de référence, *archelle*, mot originaire de Picardie, a été diffusé dans l'ensemble de la Belgique francophone et dans le Nord de la France par des antiquaires et des brocanteurs, le meuble qu'il désigne ayant perdu sa fonction initiale (étagère de cuisine ou de salle à manger) pour assumer un rôle purement décoratif.

► Variante phonétique du picard *achèle* (qui désigne la même réalité).

**ARDENNAIS, -AISE** [ardœne, -ɛz],

qqf. [ardene, -ɛz] adj. et n.

1. Qui est né ou qui réside en Ardenne. *Têtu comme un Ardennois.* — Qui est relatif à l'Ardenne. *Les forêts ardennaises. Les hauts plateaux ardennais.*

2. Dans des préparations culinaires, qui inclut du jambon d'Ardenne (fumé et salé). *Assiette ardennaise* loc. nom. f. Plat composé d'un assortiment de charcuteries, parmi lesquelles du jambon d'Ardenne. Voir *assiette (froide)*. — *Omelette ardennaise* loc. nom. f. Omelette au jambon d'Ardenne.

► Vitalité élevée et stable, tant en Wallonie qu'à Bruxelles.

► De *Ardenne* (employé localement au singulier, pour distinguer l'Ardenne belge des Ardennes françaises).

**ARDOISIER** [ardwazje] n. m.

Ouvrier qui fait ou qui répare les toits. *L'ardoisier est venu remplacer une dizaine d'ardoises. L'ardoisier a glissé et est tombé du toit.* — EN COMPOSITION *Ardoisier-zingueur* n. m. Couvreur-zingueur. Voir *toiturier*.

#### REMARQUE 1

Même si la dénomination *ardoisier* est souvent associée au revêtement en ardoises, ce nom est employé avec une valeur générique: l'ardoisier peut travailler avec d'autres matériaux (tuiles, éternits\*).

#### REMARQUE 2

La forme féminine *ardoisière*, recommandée par le *Guide de féminisation* de la Fédération Wallonie-Bruxelles (2014), n'est quasi pas usitée.

► Vitalité moyenne et décroissante, tant à Bruxelles qu'en Wallonie où le synonyme *toiturier* se diffuse de plus en plus.

► Équivalent en fr. de référence: *couvreur*, répandu en Belgique francophone via les documents officiels. — *Ardoisier* est également enregistré en fr. de référence: "personne qui exploite une carrière d'ardoise ou qui y travaille", sens connu en Belgique francophone dans les régions où l'on exploite l'ardoise.

**ARRANGER** [arãʒe] v. tr.

*Arranger les bidons* ► *bidons*

**ARRÊTÉ** [arete] n. m.

*Arrêté royal* ► *royal*

**ARRIVER** [arive] v. intr.

*Arriver comme un cheveu dans la soupe* ► *cheveu*

**ARRONDISSEMENT** [arõdismã] n. m.

1. *Arrondissement judiciaire* loc. nom. m. Subdivision judiciaire du territoire belge à laquelle sont associés un tribunal de première instance, un tribunal du travail, un tribunal de l'entreprise et un tribunal d'arrondissement. *Le nombre d'arrondissements judiciaires est passé de 27 à 12 depuis le 1<sup>er</sup> avril 2014. La plupart des arrondissements judiciaires coïncident avec les limites des provinces\**.

2. *Arrondissement administratif* loc. nom. m. Subdivision administrative d'une province\*, qui comprend des districts\*, eux-mêmes divisés en cantons\*, lesquels sont constitués d'une ou de plusieurs communes\*. *La Belgique compte 44 arrondissements administratifs. Le chef-lieu d'arrondissement.* — *Commissaire d'arrondissement* loc. nom. Personne qui représente le gouverneur\* de la province\* à la tête de l'arrondissement administratif et qui est chargée de veiller au respect des lois et des règlements d'administration générale.

► Ces dénominations appartiennent au lexique des institutions politiques belges.

► *Arrondissement* désigne en France une "circonscription administrative intermédiaire entre le département et les cantons".

**ARSOUILLE** [arsuj] adj. et n. f., rarement n. m.

FAM. Enfant déluré et espiègle, parfois farceur (mais sans méchanceté). *Il a bien du mérite, avec cette classe d'arsoUILles. Une arsouille comme elle, ça vous met de la vie dans la famille.*

► Vitalité élevée et stable en Wallonie; d'usage plus restreint à Bruxelles. — Également attesté dans le Nord et le Nord-Est de la France.

► En fr. de référence, le nom *arsouille* signifie: "ivrogne"; comme adjectif, ce mot a le sens de "canaille" (*air arsouille*), lequel peut s'appliquer à des enfants espiègles. Ces emplois ne sont guère diffusés en Belgique francophone.

### A.S.B.L. [æsbeɛl] n. f.

Organisme à but non lucratif qui se consacre à des activités philanthropiques, éducatives, sportives, patrimoniales, sociales. Créer une A.S.B.L. Dissoudre une A.S.B.L. L'assemblée générale, le conseil d'administration, l'administrateur-délégué, les membres d'une A.S.B.L.

► Vitalité élevée et stable, tant en Wallonie qu'à Bruxelles. — Également en usage au grand-duché de Luxembourg.

► Équivalent en France: *Association de type loi 1901*.

► De *Association Sans But Lucratif*, dont l'acte de naissance officiel est la loi du 27 juin 1921, accordant la personnalité civile aux associations sans but lucratif.

### ASEXUÉ, -ÉE [aseksye, -e:] adj.

**Asexué linguistique** loc. adj. Se dit d'une personnalité belge qui, quelle que soit la langue qu'elle pratique, n'est pas prise en compte dans le calcul d'une parité entre néerlandophones et francophones. *Considéré comme asexué linguistique, le Premier Ministre fédéral\* est tenu à une certaine réserve sur les questions communautaires.*

— EMPLOI NOMINAL *Le ministre-président du gouvernement de la Région\* de Bruxelles-Capitale est sorti de sa neutralité et de son rôle d'asexué linguistique. Les membres du Palais royal sont théoriquement des asexués linguistiques.* — **Asexué linguistiquement** loc. adj. Même sens. *Le roi des Belges est réputé asexué linguistiquement.*

► Vitalité élevée dans la presse et dans les milieux politiques de Wallonie et de Bruxelles.

► Création plaisante à partir du fr. de référence *asexué* "qui ne semble pas appartenir à un sexe déterminé", associé au domaine linguistique (Belgique oblige!). Le néerl. de Belgique emploie l'adj. *taalneutraal* "neutre du point de vue de la langue".

### ASSEZ [ase] adv.

**1. FAM.** (Postposé, après un adj., un adv. ou un n., pour exprimer un degré suffisant de quantité ou de qualité) *Il est malin assez, il s'en sortira. Impossible de le suivre, je ne cours pas vite assez. C'est près assez. Avec des mangeurs comme ça, je n'aurai pas de viande assez.*

**2. Assez bien** loc. adv. FAM. En quantité relativement grande; passablement. *Il a assez bien pleuré avant de s'endormir. Il a plu beaucoup?* — **Assez bien** de loc. prép. Pas mal de, un certain nombre de, une certaine quantité de. *Il y avait assez bien de monde au mariage. Il est tombé assez bien de neige ce matin. Il me reste assez bien de légumes dans le congélateur.*

**3. Assez** (+ adj., adv. ou n.) **que pour** + infinitif ► **que**

**4. (Adj.) assez que pour** + infinitif ► **que**

► **1.** Vitalité moyenne et stable, en Wallonie comme à Bruxelles. — Également employé dans le Nord-Pas-de-Calais et en Lorraine française. **2.** Vitalité élevée et stable, tant en Wallonie qu'à Bruxelles. — Également employé dans le Nord-Pas-de-Calais, ainsi qu'au Congo-Kinshasa et au Rwanda.

► **1.** La postposition de *assez*, également attestée dans les parlers romans de la Wallonie, n'est pas enregistrée en fr. de référence, ce tour étant aujourd'hui archaïque ou régional en France. **2.** *Assez bien* appartient au fr. de référence, mais il y renvoie à la qualité (*il est assez bien vu, cela explique assez bien la situation*) et non à la quantité, comme en Belgique francophone (et dans les parlers romans de la Wallonie). — La locution *assez bien de* est un particularisme grammatical, le tour présentant, non un article partitif

(attendu après *bien*), mais une préposition (comme après *beaucoup*).

**ASSIETTE** [asjet] n. f.

**1. Assiette profonde** loc. nom. f. Assiette concave, qui peut contenir des liquides (par opposition à *assiette plate*). *Servir le potage dans une assiette profonde bien chaude. Battre les œufs dans une assiette profonde.*

**2. Assiette froide** loc. nom. f. Plat composé d'un assortiment de viandes froides tranchées et de charcuterie, généralement accompagné d'œufs durs et de crudités, auquel s'ajoutent quelquefois du poisson et des fruits de mer. *Au menu: assiette froide, frites, dessert. Voir assiette ardennaise\*.*

► **1.** Vitalité élevée et stable, tant en Wallonie qu'à Bruxelles. — Le néerl. standard emploie une locution similaire: *diep bord* "assiette profonde". **2.** Vitalité moyenne et stable, en Wallonie et à Bruxelles. — *Assiette froide* est aussi enregistré au grand-duché de Luxembourg et au Québec.

► Équivalents en fr. de référence: **1.** *assiette creuse* ou *assiette à soupe*, également en usage en Belgique francophone; **2.** *assiette anglaise*, connu mais rarement employé en Belgique francophone.

► *Assiette profonde* est une création similaire à celle du fr. de référence *assiette creuse*, avec un antonyme de l'adjectif *plat*. On trouve cette locution dans des textes du <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle, publiés en France, ainsi que dans le *Larousse du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle* qui la distingue, dans une illustration, de *assiette creuse*, cette dernière ayant sa circonférence pourvue d'un bord plat. — *Assiette froide* pourrait être un calque de l'anglais *cold plate* (explication donnée pour le Québec) ou être influencé par l'équivalent en néerl. standard: *koude vleeschotel*, littéralement "plat de viande froide".

**ASSIST** [asist] n. m.

Au football, passe permettant à un coéquipier de marquer un but. *L'avant-centre du Standard a inscrit le premier but de la*

*partie grâce à un assist de son jeune coéquipier. Notre compatriote s'est de nouveau montré décisif avec le 8<sup>e</sup> assist de sa saison.*

► Vitalité moyenne et croissante, tant en Wallonie qu'à Bruxelles.

► Équivalent en fr. de référence: *passe décisive*, également employé en Belgique.

► Emprunt récent à l'anglais *assist* (même sens).

**ASSOCIATION** [asɔsjasjɔ̃] n. f.

**Association sans but lucratif** ► A.S.B.L.

**ASSURANCE** [asyrãs] n. f.

**Assurance omnium** [asyrãsomn(i)jom] loc. nom. f. Assurance qui garantit à son souscripteur le remboursement de l'ensemble des dégâts causés ou subis par son véhicule. *Prendre une assurance omnium. Être couvert par une assurance omnium.* — **PAR ELLIPSE Omnium** n. f. *Une assurance auto sans (l')omnium. Ma voiture était encore sous (l')omnium.*

► Vitalité élevée et stable, tant en Wallonie qu'à Bruxelles. — Également employé au Burundi.

► Équivalent en fr. de référence: *assurance tous risques*, connu en Belgique francophone. — Le fr. de référence donne au nom *omnium* le sens de "société qui s'occupe de toutes les branches d'un secteur économique", terme technique qui, en Belgique francophone, n'est guère diffusé en dehors des milieux spécialisés.

► Du latin *omnium*, génitif pluriel de *omnis* "tout".

**ASTIQUER** [astike] v. tr.

**FAM. Rendre qqn présentable dans son habillement. Viens ici que je t'astique un peu.** — **EMPLOI PRONOMINAL** *Se parer, s'habiller avec soin. Astique-toi comme il faut avant de sortir!* — **AU PART. PASSÉ** *Tu as vu comment elle était astiquée?*

► Vitalité moyenne et stable, tant en Wallonie qu'à Bruxelles.

► Le fr. de référence enregistre le verbe *astiquer* avec le sens de "faire briller", mais pour

des objets. L'usage relevé en Belgique francophone, également attesté dans les parlers romans de la Wallonie, se retrouve chez des auteurs français contemporains.

**ATHÉNÉE** [atene], qqf. [atœne]  
ou (surtout à Bruxelles) [atne] n. m.  
(souvent f. à l'oral)

Établissement d'enseignement offrant le cycle complet des études secondaires et dépendant d'un pouvoir public (commune\*, province\* ou Communauté\*). *Faire ses humanités\* à l'athénée. Professeur d'athénée. Préfet\* d'athénée. Athénée royal\*. Voir collège 1.*

#### REMARQUE

Lors de leur création en 1816, les athénées étaient réservés aux garçons, ce qui les distinguait des lycées\*, réservés aux filles. Aujourd'hui, tant le public des athénées que celui des lycées est mixte, ce qui n'a pas empêché les institutions de garder souvent leur appellation d'origine.

► Vitalité élevée et stable, tant en Wallonie qu'à Bruxelles. — Également enregistré au grand-duché de Luxembourg, ainsi qu'au Congo-Kinshasa et au Burundi.

► Équivalent en fr. de référence: *lycée*. — *Athénée* a désigné un établissement d'instruction publique à l'époque de la Révolution française, mais ce mot a disparu aujourd'hui du fr. de référence.

► L'emploi, sur le territoire belge, de *athénée* avec le sens "établissement d'enseignement secondaire" remonte à la réorganisation de l'enseignement secondaire opérée en 1816, durant la période hollandaise.

**ATTACHE-TOUT** [ataʃtu] n. m. invar.

Agrafe formée d'un fil métallique replié sur lui-même, servant à assembler des feuilles. *Boîte d'attache-tout. Commander des attache-tout. Vaste choix de produits, de l'attache-tout aux articles scolaires les plus prestigieux.*

Voir *attache trombone*.

► Vitalité moyenne mais significativement décroissante, tant en Wallonie qu'à Bruxelles;

est concurrencé par le synonyme *attache trombone\**. — Également attesté au Burundi.

► Équivalent en fr. de référence: *trombone*, également en usage en Belgique francophone.

► Composé de *attache* "objet servant à attacher" et *tout*.

**ATTACHE TROMBONE** [ataʃtrɔ̃bɔn]  
loc. nom. f., qqf. m.

Synonyme d'*attache-tout\**. *Distributeur d'attaches trombones. De vieilles attaches trombones toutes rouillées. Un fichier attaché se remarque à l'attache trombone qui figure dans la liste des courriers électroniques.*

► Vitalité moyenne et stable, tant en Wallonie qu'à Bruxelles où cette forme est plus répandue que le synonyme *attache-tout\**.

► Équivalent en fr. de référence: *trombone*, également en usage en Belgique francophone.

► Composé de *attache* "objet servant à attacher" et *trombone* (nom de l'instrument à vent, par analogie de forme).

**ATTEINTE** [atêt] n. f.

FAM. Afflux brusque de sang au cerveau. *Avoir une atteinte. Faire une atteinte.* — Parfois, on précise *atteinte au cerveau. Depuis son atteinte au cerveau, elle est presque aveugle.*

► Vitalité peu élevée et significativement décroissante, tant en Wallonie qu'à Bruxelles. — Également employé dans le Nord-Pas-de-Calais.

► Équivalents en fr. de référence: *attaque, congestion (cérébrale)*, qui supplantent *atteinte* en Belgique francophone. — Parmi les sens de *atteinte* en fr. de référence, aucun n'est associé à un problème de santé, à la différence de celui enregistré en Belgique francophone et dans certains parlers romans de la Wallonie.

**ATTENDRE** [atãdr] v. tr.

Attendre famille loc. verb. FAM. Attendre un enfant. *La collègue qui attend famille n'a pas été remplacée. Elle a annoncé qu'elle*

*attend famille pour le mois de mars.* — **EMPLOYÉ ABSOLT** *Elle attendait déjà quand ils se sont mariés.*

► Vitalité élevée et stable, en Wallonie et à Bruxelles; la construction absolue est moins employée. A pris le pas en Belgique francophone sur la locution synonyme *être en position* (qqf. *être en position intéressante*), aujourd'hui sortie de l'usage. — Également enregistré sous la forme *attendre famille* en Guinée, *attendre* au Burkina Faso; *attendre de la famille* en Suisse romande; *attendre la famille* ou *être en famille* au Québec; *être en famille* en Acadie et en Louisiane. — Le néerl. de Belgique connaît *familie verwachten* "attendre famille", qui est toutefois un emploi plaisant (standard *zwanger zijn* "être enceinte").

► Équivalent en fr. de référence: *être enceinte*, d'emploi très répandu en Belgique francophone, mais ressenti comme plus formel que la locution *attendre famille*.

### ATTITUDE [atityd] n. f.

**Prendre attitude** loc. verb. Déterminer son attitude (à propos de questions publiques). *Le gouvernement prendra attitude lors du prochain conseil des ministres. Aurez-vous le courage de prendre attitude sur ce point?*

► Vitalité peu élevée mais stable, en Wallonie et à Bruxelles; relève d'un registre assez formel.

► Équivalent en fr. de référence: *prendre position*, très répandu en Belgique francophone.

### ATTRAPE À SOURIS

[atrapasuri] n. m.

► **attrape-souris**

### ATTRAPE-SOURIS [atrapasuri]

n. f. ou m.

Piège à souris. *Mettre une attrape-souris à la cave. L'attrape-souris s'est déclenché, mais la souris court toujours.*

Variante (plus rare): **attrape à souris**.

► Vitalité peu élevée mais stable, tant en Wallonie qu'à Bruxelles.

► Équivalent en fr. de référence: *tapette*, connu mais peu employé en Belgique francophone.

► Composé de *attrape* "piège pour prendre les animaux" («vieux» en fr. de référence) et *souris*.

### AUBETTE [obæt] n. f.

**1. Édicule où l'on vend des journaux, des revues. Aller chercher son journal à l'aubette de la place. L'aubette de la gare va être supprimée.**

**2. Abri aménagé pour le public aux arrêts des transports en commun. Attendre le tram dans l'aubette. S'abriter de la pluie dans l'aubette.**

**3. Abri le plus souvent démontable, installé sur la voie publique en guise d'échoppe pour y vendre des produits alimentaires, des boissons, etc. Installer une aubette sur le marché. Les policiers ont fait démonter les aubettes. Voir échoppe.**

#### REMARQUE

Dans des documents émanant des TEC\*, on relève l'emploi de *aubette* avec le sens: "édicule dans lequel un agent du TEC délivre tickets et cartes aux voyageurs". Cette innovation sémantique, qui n'a pas encore quitté la sphère administrative, est rendue possible par l'éviction progressive de *aubette* (sens 2) au profit de *abribus*.

► **1.** Vitalité moyenne mais décroissante, en Wallonie et à Bruxelles. — Également employé dans le Nord-Pas-de-Calais (Flandres, Hainaut) et en Haute-Bretagne. **2.** Vitalité moyenne mais décroissante en Wallonie et à Bruxelles. — Également employé dans le Nord-Pas-de-Calais (Flandres, Hainaut) et en Haute-Bretagne, ainsi qu'au Congo-Kinshasa. **3.** Vitalité peu élevée mais stable, en Wallonie et à Bruxelles. — Également employé en Haute-Bretagne.

► Équivalents en fr. de référence: **1.** *kiosque à journaux*, de plus en plus employé en Belgique francophone; **2.** *abribus*, qui évince progressivement *aubette* en Belgique francophone, surtout dans le registre formel; **3.** *stand*, peu usité dans cette acception en Belgique francophone.

► *Aubette* est un dérivé du moyen haut allemand *hûbe* "coiffe", attesté dès le <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle dans la France septentrionale et qui désigne un abri précaire, puis un édicule construit aux abords de la voie publique et affecté à des usages variés. Cette forme a été introduite au <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle en Belgique francophone, dans les villes principalement.

**AU-DESSUS DE** [odəsydø] loc. prép.

**1. Au-dessus du marché** loc. adv. FAM. En plus de cela ; en outre. *Je lui prête ma voiture et, au-dessus du marché, je lui paie son essence.*

**2. En avoir jusqu'au-dessus de la tête** loc. verb. FAM. En avoir plus qu'assez. *Tes caprices, j'en ai jusqu'au-dessus de la tête. Elle en avait jusqu'au-dessus de la tête des collègues de son mari.*

► **1.** Vitalité peu élevée et décroissante, en Wallonie et à Bruxelles. **2.** Vitalité élevée et stable, tant en Wallonie qu'à Bruxelles.

► Équivalents en fr. de référence: **1.** *par-dessus le marché*, très répandu en Belgique francophone; **2.** *en avoir par-dessus la tête*, également employé en Belgique francophone. — *Au-dessus du marché* et *en avoir jusqu'au-dessus de la tête*, absents du fr. de référence, ont des correspondants dans les parlers romans de la Wallonie.

**AUDITEUR, -TRICE** [oditœr, -tris] n.

**Auditeur, -trice du travail** loc. nom. Personne qui dirige l'auditorat\* du travail auprès du tribunal\* du travail. *À la suite de cet accident, la production a été mise à l'arrêt en attendant la descente de l'auditeur du travail. L'auditrice du travail a requis de lourdes amendes à l'encontre des deux inculpés.*

Voir auditorat.

► Appartient au lexique des milieux judiciaires.

**AUDITOIRE** [oditwar] n. m.

Salle de cours généralement pourvue de gradins. *Équiper un auditoire en matériel audiovisuel. Les étudiants ont repris le*

*chemin des auditoires. L'auditoire était rempli pour la conférence inaugurale.* — **PAR EXT.** Salle de conférence, de congrès. *L'hôtel dispose d'un auditoire de 200 places.*

► Vitalité élevée et stable, tant en Wallonie qu'à Bruxelles. — Également employé au grand-duché de Luxembourg et en Suisse romande, ainsi qu'au Burundi.

► Équivalent en fr. de référence: *amphithéâtre*, peu employé en Belgique francophone. — *Auditoire* est également enregistré en fr. de référence où il signifie: "ensemble des personnes qui écoutent", sens également en usage en Belgique francophone.

► *Auditoire*, renvoyant à un lieu, paraît être l'usage le plus anciennement attesté, dont le sens "ensemble des personnes qui écoutent" serait issu par métonymie.

**AUDITORAT** [oditœra] n. m.

**Auditorat du travail** loc. nom. m. Corps de magistrats qui assure le rôle du ministère public auprès du tribunal\* du travail, composé de l'auditeur\* et de ses substituts. *L'auditorat du travail intervient lorsqu'il y a désaccord entre une personne et l'État belge en matière de sécurité sociale ou d'aide sociale. L'auditorat du travail a effectué un contrôle sur le chantier du futur hôpital, mais aucune infraction n'a été relevée.*

Voir auditeur, tribunal.

► Appartient au lexique des milieux judiciaires.

**AUJOURD'HUI** [ozurdwi] adv.

**Aujourd'hui matin** loc. adv. Le jour où l'on est, dans la matinée. *Il nous a quittés aujourd'hui matin. On annonçait de la gelée pour aujourd'hui matin.* — **Aujourd'hui soir** loc. adv. Le jour où l'on est, dans la soirée. *Tout sera terminé pour aujourd'hui soir. La répétition générale a lieu aujourd'hui soir.*

REMARQUE

Les variantes *aujourd'hui au matin* et *aujourd'hui au soir* sont également observées, mais elles relèvent d'un registre plus familier, voire populaire.

► Vitalité élevée et stable, tant en Wallonie qu'à Bruxelles. — Également employé au Congo-Kinshasa, au Rwanda, au Burkina Faso et au Niger.

► Équivalents en fr. de référence: *ce matin, ce soir*, très répandus en Belgique francophone.

► Ces constructions sont similaires à d'autres bien attestées en fr. de référence, comme *hier matin, hier soir, demain matin, demain soir*.

## AU MIEUX

► à

## AU MOINS

► à

## AU PLUS

► à, plus

## AUSSI [osi] adv.

1. Aussi vite que ► vite

2. Aussi non loc. conj. FAM. Ou s'il n'en est pas ainsi; ou dans le cas contraire. *Il est temps que tu fasses un effort, aussi non je serai obligé de te renvoyer. Elle va devoir faire des heures supplémentaires, aussi non elle n'aura pas terminé à temps. J'ai encore un peu la nausée, aussi non ça va bien. Reviens sans traîner, parce qu'aussi non, ce sera ta fête!*

► Vitalité moyenne et stable, tant en Wallonie qu'à Bruxelles.

► Équivalent en fr. de référence: (*ou*) *sinon*, d'emploi très répandu en Belgique francophone et dont *aussi non* est une altération.

## AUTANT [otā] adv.

1. Aimer autant ► aimer

2. EMPLOI NOMINAL (pour exprimer une quantité qu'on ne veut ou qu'on ne peut préciser). *Tu paies autant pour le producteur, autant pour le distributeur, le reste, c'est pour les intermédiaires.* — DÉTERMINANT INDÉFINI *L'enquête recense autant d'hommes mariés, autant de célibataires, autant de veufs.*

► Vitalité élevée et stable, tant en Wallonie qu'à Bruxelles.

► Équivalent en fr. de référence: *tant*, également en usage en Belgique francophone. — *Autant*, en fr. de référence, n'est employé que dans des tours comparatifs.

## AUTOBUS [otobys] n. m.

Grand véhicule automobile assurant un service de transport en commun interurbain. *Un service d'autobus a été mis en place en raison de l'accident de train. L'autobus est rempli d'étudiants qui retournent à Liège le dimanche soir.*

### REMARQUE

La forme *bus* est de plus en plus fréquente.

► Vitalité élevée et stable, tant en Wallonie qu'à Bruxelles. — Également employé au grand-duché de Luxembourg et au Québec.

► Équivalent en fr. de référence: (*auto*)*car*, qui concurrence (*auto*)*bus* en Belgique francophone. — (*Auto*)*bus* est enregistré en fr. de référence, où il signifie: "véhicule assurant le transport en commun à l'intérieur d'une agglomération".

## AUTO-BUT [otoby] n. m.

► autogoal

## AUTOCARISTE [otokarist] n.

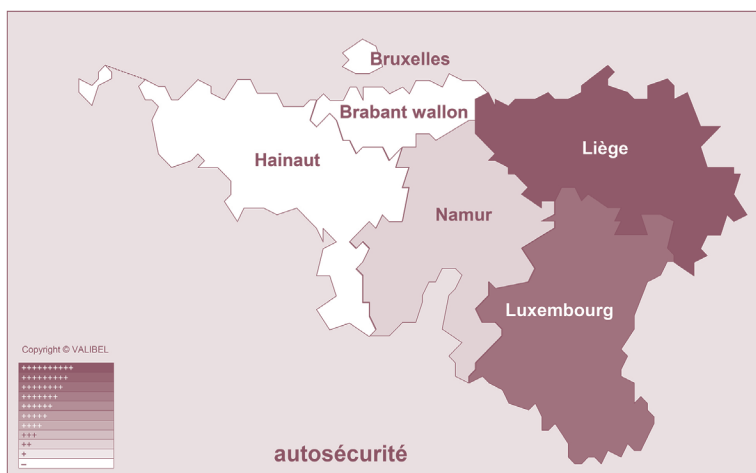
Personne qui conduit un autocar. *Passer le permis D d'autocariste. Les deux autocaristes se relayaient toutes les deux heures. L'accident est dû à un malaise de l'autocariste.*

► Vitalité moyenne et stable, tant en Wallonie qu'à Bruxelles.

► Équivalent en fr. de référence: *conducteur de car*, également en usage en Belgique francophone. — *Autocariste* est enregistré en fr. de référence, avec le sens: "personne propriétaire ou gérante d'une compagnie d'autocars".

## AUTOGOAL [otogol] n. m.

Au football, but marqué par un joueur contre son camp. *Perdre à la suite d'un*



*autogoal. Le club bruxellois ne l'a emporté que grâce à l'autogoal d'un défenseur liégeois. Voir goal.*

#### REMARQUE

Le synonyme *auto-but* apparaît parfois, mais il est moins usité.

► Vitalité peu élevée mais croissante, tant en Wallonie qu'à Bruxelles. — Également employé en Suisse romande.

► Composé de *auto-* et *goal*; cette formation est toutefois un « faux anglicisme » (en anglais: *own goal*).

### AUTORISATION [otɔʁizasjɔ̃] n. f.

**Autorisation d'établissement** ► **établissement**

### AUTO-SCOOTER ou AUTO-SKOOTER

[otɔskɔtɛʁ], qqf. [otɔskutɛʁ]

n. m., qqf. f.

1. Petite voiture électrique, protégée par un bourrelet de caoutchouc, qui circule sur la piste fermée d'un jeu de foire et que son conducteur fait tamponner avec d'autres voitures. *Il est trop jeune pour aller dans un auto-scooter. Mon auto-scooter est tombé en panne. Il conduit sa voiture comme un auto-skooter.*

2. **PAR EXT.** Au pl., cette attraction foiraine dans son ensemble. *Tu me paies un tour aux auto-scooters? Les auto-skooters sont interdits à la foire d'Anderlecht.* — Qqf. **scooters** ou **skooters**. *Aller sur les scooters.*

► Vitalité élevée et stable, tant en Wallonie qu'à Bruxelles. — Également attesté au grand-duché de Luxembourg et sporadiquement en France, notamment en Alsace.

► Équivalent en fr. de référence: *auto(s) tamponneuse(s)*, connu en Belgique francophone mais qui y est d'usage plus réduit que *auto-scooter*.

► Du nom *Auto Skooter*, donné à un modèle d'autos tamponneuses produit à partir de la fin des années 1920 par l'entreprise américaine Lusse Brothers (Philadelphie).

### AUTOSÉCURITÉ ou AUTO-SÉCURITÉ [otɔsekɥʁite] n. f.

1. Inspection technique des véhicules automobiles, assurée par un organisme agréé par le Service public fédéral Mobilité et Transports. *Passer sa voiture à l'autosécurité. Se présenter à l'auto-sécurité. Le mauvais réglage des phares est une des premières causes de rejet à l'autosécurité.* — **EN APPPOSITION** Contrôle autosécurité. *Inspection*

*autosécurité. Avoir une carte auto-sécurité vierge.*

**2. Bâtiment qui abrite les services d'inspection des véhicules automobiles. Le parking de l'autosécurité.**

► Vitalité peu élevée mais stable; usage dominant dans l'Est et le Sud de la Wallonie (provinces de Liège et de Luxembourg), mais qui gagne aujourd'hui le centre de la Wallonie.

► Équivalent en fr. de référence: *contrôle technique*, également employé en Belgique francophone.

► Du nom d'une société de contrôle technique créée en 1938, *Autosécurité*, dont les activités ont débuté dans la province de Liège, ont ensuite gagné la province de Luxembourg, puis se développent aujourd'hui dans les provinces de Namur et du Brabant wallon.

**AUTO-SKOOTER** [otɔskɔtɐ], qqf. [otɔskutɐ] n. m., qqf. f.

➤ **auto-scooter**

**AUTOUR DE** [oturɔ] loc. prép.

**1. Aller autour de qqch.** loc. verb. FAM. Toucher à qqch.; s'approcher de qqch. *Ne va pas autour des braises.* — **EMPLOYÉ ABSOLT** *La gamelle du chien est encore pleine, il n'a pas été autour.*

**2. Être autour de qqch./qqn** loc. verb. FAM. S'occuper de qqch./qqn; apporter de l'attention, des soins à qqch./qqn. *Être autour de sa tronçonneuse. Où est ton père? — Il est autour de ses abeilles. Elle est tout le temps autour de cette gamine.*

► Vitalité peu élevée mais stable pour ces locutions, tant en Wallonie qu'à Bruxelles. — *Être autour de* a été également enregistré en Haute-Bretagne (et est sans doute connu dans d'autres régions de la France), ainsi qu'en Suisse romande.

► Ces deux tours, en comparaison de ce qui est enregistré en fr. de référence, présentent un estompement sémantique du mouvement (pour 1) et de la dimension spatiale (pour 2, comme en fr. pop. *être après qqn/qqch.*).

**AUTRE** [otr] pron.

**Ne pas être comme un autre** loc. verb. FAM. Ne pas avoir un comportement normal (à propos d'une personne); présenter des troubles mentaux. *Il n'est pas comme un autre, ce garçon-là.*

**Voir demi-doux.**

► Vitalité élevée mais significativement décroissante, tant en Wallonie qu'à Bruxelles.

► Équivalent en fr. de référence: *ne pas être comme les autres*, également employé en Belgique francophone.

► Tour figé à valeur euphémique, que l'on trouve également dans les parlers romans de la Wallonie.

**AVALER** [avale] v. tr.

**Avaler par le mauvais trou** loc. verb. FAM. Lors de l'ingestion, avoir des particules alimentaires qui passent dans la trachée-artère. *Pourquoi tousses-tu si fort? — J'ai avalé par le mauvais trou.*

Variantes: **avaler par le trou du dimanche**, **avaler par le trou contraire**; qqf. **avaler par le trou à paters/aux prières/à tarte**, **avaler par le gosier aux prières.**

► Vitalité moyenne et stable, tant en Wallonie qu'à Bruxelles, pour *avaler par le mauvais trou*. Les autres variantes sont plus sporadiques et surtout localisées en Wallonie. — *Avaler par le mauvais trou* est également attesté au grand-duché de Luxembourg. — *Avaler par le trou du dimanche* est notamment enregistré dans l'Est de la France et en Suisse romande.

► Équivalent en fr. de référence: *avaler de travers*, très répandu en Belgique francophone.

► Créations à partir de dénominations plaisantes de la trachée-artère, qui sont également observées dans les parlers romans de la Wallonie.

**AVALOIR** [avalwar] n. m.

**Dispositif permettant de recueillir et d'évacuer les eaux de surface vers les égouts, constitué d'une ouverture dans le**

sol protégée par une grille. *Nettoyer/curer les avaloirs. Placer des avaloirs équipés de siphons pour éviter la remontée des odeurs. Les avaloirs sont bouchés par des amas de feuilles mortes. De nombreux détritrus s'accumulent sur les grilles des avaloirs et empêchent les eaux de ruissellement de s'y engouffrer lors des averses. Une entreprise a déversé du mazout dans un avaloir de l'avenue du Théâtre.*

Voir **ster(f)put**.

► Vitalité moyenne mais significativement décroissante, tant en Wallonie qu'à Bruxelles. — Également employé au Québec.

► Équivalent en fr. de référence: *bouche d'égout*, aussi en usage en Belgique francophone. — Si *avoir* est courant en Belgique francophone, il n'est connu que des spécialistes en France et est absent des dictionnaires usuels.

**AVANCE** [avãs] n. f.

1. FAM. Temps gagné (sur le programme de travail initialement prévu). *J'ai déjà préparé les formulaires, ce sera une avance pour demain.*

2. FAM. Avantage, intérêt (dans des locutions interrogatives ou négatives). *Quelle avance de travailler dur toute sa vie? — Ne pas avoir d'avance à/de (faire telle chose), ne pas avoir d'avantage à (faire telle chose). Tu n'as pas d'avance à te brouiller avec tes parents. Vous n'avez pas d'avance de courir, ils ne partiront pas sans vous.* — EMPLOI IMPERSONNEL *Il n'y a pas d'avance de/à (faire telle chose), cela n'avance de rien de. Il n'y a pas d'avance de le punir, il recommencera. N'essaie pas de le faire changer d'avis, il n'y a pas d'avance.*

► 1. Vitalité élevée et stable, tant en Wallonie qu'à Bruxelles. — Également employé dans le Nord-Pas-de-Calais (Avesnois, Flandres, Hainaut). 2. Vitalité moyenne mais décroissante en Wallonie; d'usage plus limité à Bruxelles. — Une locution équivalente se rencontre en flamand: *het is geen avance*, littéralement "il n'y a pas d'avance".

► Équivalents en fr. de référence: 1. *de l'avance*; 2. *avantage, intérêt*, également employés en Belgique francophone. — Dans les emplois enregistrés sous 2 pour la Belgique francophone – et qui sont aussi attestés dans les parlers régionaux de la Wallonie –, *avance* prend l'acception "avantage" que l'on retrouve en fr. de référence dans la locution (ironique et vieillie) *la belle avance!*

**AVANCER** [avãse] (s'~) v. pron.

FAM. Se dépêcher, se hâter. *Avance-toi, l'heure tourne! Il faut s'avancer, le train n'attend pas.*

► Vitalité peu élevée et significativement décroissante, tant en Wallonie qu'à Bruxelles. — Également employé dans le Sud-Ouest de la France (Languedoc, Roussillon).

► *S'avancer* dans un sens temporel n'est plus enregistré en fr. de référence. Son maintien en Belgique francophone est sans doute favorisé par la présence de cet emploi dans les parlers romans de la Wallonie.

**AVANT-MIDI** [avãmidi] n. m. ou f.

Partie de la journée qui va du lever du soleil jusqu'à l'heure de midi. *Il est resté là tout(e) l'avant-midi. La conférence de presse est prévue fin d'avant-midi.* — PAR EXT. Durée de cette partie de la journée. *Elle passe trois avant-midis par semaine à étudier l'espagnol.*

► Vitalité élevée mais décroissante, tant en Wallonie qu'à Bruxelles. — Se rencontre sporadiquement en France et est également employé au Québec et en Louisiane, ainsi qu'au Rwanda, au Burundi et au Liban.

► Équivalent en fr. de référence: *matinée*, très répandu en Belgique francophone.

► Composé de *avant* et *midi*, de formation similaire à *après-midi*.

**AVANT-PLAN** [avãplã] n. m.

1. Partie d'un tableau, d'une carte, d'une photo qui apparaît au premier regard. *On distingue un personnage à l'avant-plan du tableau.*

2. **AU FIG.** Situation de forte exposition (à l'actualité, aux responsabilités, etc.). *Être à l'avant-plan. Passer à l'avant-plan. L'ancien président du parti revient à l'avant-plan. Les questions communautaires sont remises à l'avant-plan de l'actualité.*

► Vitalité élevée et stable, tant en Wallonie qu'à Bruxelles. — Également employé au grand-duché de Luxembourg et au Québec, ainsi qu'au Burundi.

► Équivalent en fr. de référence: *premier plan*, aussi en usage en Belgique francophone.

► Composé de *avant* et *plan* "surface", sur la base de l'antonyme *arrière-plan*. Il est d'abord apparu dans le vocabulaire de la peinture.

**AVEC** [avək] prép. et adv.

### I. Emplois prépositionnels

1. **Avec moi/toi/lui** loc. adv. FAM. Sur moi/toi/lui; en ma/ta/sa possession. *Je n'ai pas d'argent avec moi. Elle n'avait pas de papiers d'identité avec elle.*

2. **Il n'y a rien avec ça** loc. verb. FAM. Cela n'a pas d'importance; cela ne fait rien. *Tout le monde peut faire des erreurs, il n'y a rien avec ça.*

3. **Comment ça va avec** (+ nom de personne) ► **aller**

### II. Emplois adverbiaux

1. **Aller avec, venir avec** (sans complément) loc. verb. FAM. Accompanyer (surtout à propos de personnes). *Tes frères partent à la fête, tu veux aller avec? Je retourne à la maison, tu viens avec?*

2. **Aller avec** (au jeu de cartes) ► **aller**

3. **Faire avec qqn** loc. verb. FAM. Faire alliance avec qqn; collaborer avec qqn (en contexte péjoratif). *Il a fait avec les Allemands pendant la guerre.*

4. **Tenir avec qqn** ► **tenir**

► Vitalité variable pour ces emplois, en usage en Wallonie et à Bruxelles. Elle est élevée pour I.1 et II.1, moyenne pour I.2, peu élevée pour II.3. On observe une relative stabilité, sauf pour I.2 (*il n'y a rien avec ça*) et

II.3 (*faire avec*) qui sont en perte de vitesse, tant en Wallonie qu'à Bruxelles.

► Ces particularismes grammaticaux, absents du fr. de référence, sont en général mal documentés dans les français régionaux, ce qui ne signifie pas qu'ils en soient absents. Des correspondants sont par contre bien attestés dans les parlers romans de la Wallonie.

**AVEU** [avø] n. m.

1. **Entrer en aveu(x)** loc. verb. Passer aux aveux. *Il a fallu un interrogatoire musclé pour que le suspect entre en aveu(x).*

2. **Être en aveu(x)** loc. verb. Avouer; faire des aveux. *Le prévenu est en aveu(x) complet(s).* — **Être en aveu(x) de qqch.** loc. verb. Avouer qqch. *La bande est en aveu(x) de différentes effractions qui remontent à plusieurs années.* — **EMPLOI ADJECTIVAL** *Les deux truands en aveu(x) tentent de charger leur complice.*

► Vitalité moyenne et stable, tant en Wallonie qu'à Bruxelles.

► Les constructions *entrer/être en aveu(x)* ne sont pas enregistrées en fr. de référence, qui préfère *passer aux aveux, faire des aveux*, etc.

**AVISANCE** [avizãs] n. f.

Fourreau de pâte feuilletée (plus rarement levée), garni d'un hachis de viande de forme allongée ou d'une saucisse, que l'on sert chaud. *Pour manger des avisances, je connais une bonne adresse à Namur. Pas de Fêtes de Wallonie sans manger de bonnes avisances!*

**Voir pain saucisse.**

### REMARQUE

Naguère, les avisances étaient préparées par le boucher, qui les faisait cuire chez un boulangier.

► Vitalité élevée et stable dans la région de Namur, dont ce produit est emblématique; inusité dans les autres régions de la Wallonie et à Bruxelles.

► Équivalent en fr. de référence: *friand*, connu en Belgique francophone.

► Dérivé du verbe *aviser*, connu dans l'ancienne langue avec le sens "avis, conseil".

Chaud boulette Chokotoff  
 Zwanze Chicon Conducteur fantôme  
**Bardaf**  
 Coûter un pont **Stoemeling** Bourgmestre  
**Stuut** **Cuberdon**  
 Tirer son plan Frigolite **Fumer comme un Turc**  
**Trop is te veel**

**Plus de 2000 belgicisms** pour mieux connaître la Belgique d'aujourd'hui, humer ses spécialités culinaires, vibrer avec ses traditions, s'immerger dans son quotidien.

Ce dictionnaire fait blinquer de mille feux le français des Wallons et des Bruxellois qui savent tirer leur plan sans avoir le gros cou ou faire de leur nez. Avec lui, vous (re)découvrirez la vivacité de la langue française au pays de Jacques Brel et de Georges Simenon.

Pour les Belges qui parlent un français aux couleurs de la Wallonie et de Bruxelles. Et pour les gens qui pensent que les Belges parlent belge et que chacune de leurs phrases se termine par *oufti* ou *une fois*.

**MICHEL FRANCARD**, professeur émérite de l'UCLouvain (Louvain-la-Neuve), est l'auteur de nombreuses publications portant sur les variétés du français dans la francophonie. Il collabore au *Petit Robert* depuis 2008 et tient la chronique « Vous avez de ces mots » dans le quotidien belge *Le Soir*.

**GENEVIEVE GERON** travaille à l'UCLouvain sur des projets en lexicographie différentielle et sur la Francophonie. Elle s'est spécialisée dans ce domaine auprès du public FLE.

**REGINE WILMET** a travaillé à l'UCLouvain au Centre de recherche Valibel sur des projets de sociolinguistique et de lexicographie.

**AUDE WIRTH**, docteure en sciences du langage, s'est spécialisée dans l'étude des régionalismes, en linguistique historique et en onomastique.



29,90 €  
 ISBN 978-2-8073-3075-7  
 www.deboecksuperieur.com